



RAPPORT DE GESTION 2020



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

RAPPORT DE GESTION 2020

128^{ÈME} RAPPORT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSENTÉ AU GRAND CONSEIL

simplement ouvert

LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF) EN BREF

ANNÉE DE FONDATION 1892

STATUT JURIDIQUE Personne morale de droit public distincte de l'État

BUTS

- _ Contribuer au développement de l'économie du canton
- _ Pourvoir aux besoins financiers de la population et lui fournir la possibilité de placements sûrs de son épargne et de ses capitaux
- _ Procurer des ressources financières au canton

CAPITAL DE DOTATION 70 millions de francs fournis par l'État

GARANTIE DE L'ÉTAT La totalité des engagements financiers sont garantis par l'État.

EFFECTIF 385 emplois à temps complet au 31.12.2020 (selon la directive de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers - FINMA)

RÉSEAU La banque a son siège à Fribourg, elle compte 28 succursales dont une en ligne

COLLABORATIONS

- _ Association suisse des banquiers (Swiss Banking) (ASB)
- _ Union des Banques Cantionales Suisses (UBCS)
- _ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA
- _ SIX Group AG
- _ Fondation pour le troisième pilier BCF - Épargne 3
- _ Fondation libre-passage de la BCF
- _ Capital Risque Fribourg SA
- _ Aduno SA

ADRESSE

BCF / Bd de Pérolles 1 / case postale / 1701 Fribourg
Tél: 0848 223 223 / Fax: 026 350 77 09 / www.bcf.ch

BILAN 2020 - 2010 (en milliers de francs)

	2020 (PCB)	2010 (DEC)
Total du bilan	26'714'326	13'079'757
Prêts à la clientèle	20'232'980	11'331'420
Dépôts de la clientèle	15'947'148	9'873'360
Fonds propres (après répartition)	2'150'415	1'194'736

RÉSULTATS 2020 - 2010 (en milliers de francs)

	2020 (PCB)	2010 (DEC)
Total des produits	281'189	228'961
Total des charges	101'671	80'022
Résultat opérationnel	162'009	137'134
Bénéfice de l'exercice	133'344	102'333

**Versements au canton,
aux communes et aux paroisses**

69'943

46'846

Note:

PCB = Prescriptions Comptables pour les Banques

DEC = Directives d'Établissement des Comptes



Jean-Baptiste Bugnon

LES MÉTIERS DU BOIS

Depuis 2003, la BCF choisit un thème photographique original sur le canton pour illustrer son rapport de gestion. Ce thème démontre les valeurs d'ouverture et de proximité qui caractérisent la banque. Depuis les gares en 2003, le rapport de gestion a ainsi été l'occasion de présenter les succursales (2004), les chapelles (2005), les cours d'eau (2006), les châteaux-forts (2007), les cafés (2008), les ateliers d'artistes (2009), les salles de spectacle (2010), les artisans (2011), les apprentis (2012), la vie dans les abbayes, monastères et couvents (2013), les métiers de bouche (2014), les manifestations populaires (2015), les sports peu connus (2016), le patrimoine industriel (2017), les restaurateurs de véhicules anciens (2018) et les fabricants d'instruments de musique en 2019.

Cette année, le photographe Frédéric Marro est allé à la rencontre de professionnels et d'artisans qui travaillent une des matières premières les plus répandues de notre canton : le bois. Tous ont en commun un lien très marqué avec le bois et l'amour du travail bien fait. Accompagnées de textes de Mme Erika Decorges, les pages photographiques de ce rapport dévoilent des activités parfois méconnues de notre canton. La BCF tient à remercier ces artisans et professionnels enthousiastes qui offrent ainsi à un plus large public un aperçu de leur métier.

SOMMAIRE DU RAPPORT DE GESTION 2020

LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF) EN BREF _____	3	COMMENTAIRES DES COMPTES 2020 _____	45
LES SUCCÈS _____	6	Bilan _____	45
MESSAGE DES PRÉSIDENTS _____	11	Actifs _____	46
CHANGEMENT À LA PRÉSIDENTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE _____	12	Passifs _____	47
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE _____	13	Compte de résultat _____	49
ORGANES AU 31.12.2020 _____	13	Répartition du bénéfice _____	51
CONSEIL D'ADMINISTRATION _____	13		
COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION _____	14	ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2020 _____	54
AUDIT INTERNE _____	14	Bilan au 31 décembre 2020 _____	54
ORGANE DE RÉVISION _____	14	Compte de résultat de l'exercice 2020 _____	56
DIRECTION GÉNÉRALE _____	16	Tableau de financement au 31 décembre 2020 _____	58
STRUCTURE OPÉRATIONNELLE AU 01.01.2021 _____	20	Présentation de l'état des capitaux propres _____	59
DIRECTEURS RÉGIONAUX _____	21		
UN AN DANS LA VIE DE LA BANQUE _____	22	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS _____	62
DÉVELOPPEMENT DURABLE _____	24	Commentaires relatifs à l'effectif du personnel et à l'activité _____	62
UN AN DANS LA VIE DE NOS COLLABORATEURS _____	28	Principes comptables et d'évaluation _____	62
LA FONDATION DE LA BCF _____	36	Approche de la banque en matière de gestion des risques _____	64
4 PILIERS DE L'ÉCONOMIE FRIBOURGEOISE _____	36	Informations se rapportant au bilan _____	69
UN AN DANS LA VIE D'UNE BANQUE ENGAGÉE _____	37	Informations se rapportant aux opérations hors bilan _____	85
SIGNATURES AUTORISÉES AU 01.01.2021 _____	41	Informations se rapportant au compte de résultat _____	85
		RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION _____	90
		INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES _____	92

IMPRESSUM

Photos thème: Frédéric Marro
 Photos portraits: Dominique Bersier,
 Stéphane Schmutz (STEMUTZ.COM), Alain Wicht
 Réalisation: RMG Design, Fribourg
 Impression: media f sa, Fribourg
 Papier: certifié FSC
 Brochage: Schumacher SA, Schmitten
 © 2021 BCF tous droits réservés.



LES SUCCÈS



1,9 MIOS
de visites depuis la Suisse

2,6 MIOS
de pages vues

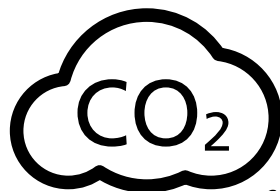
7'300
commandes

83'164 participants aux concours Le Club

Le Club

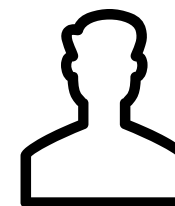
136 concours

1'413 prix gagnés

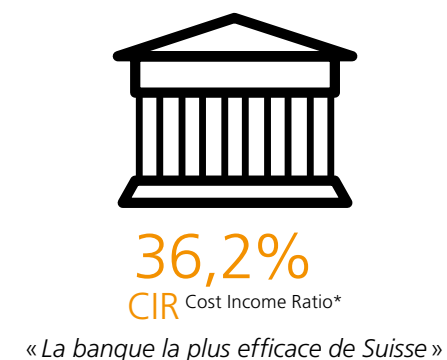


NEUTRE

compensation du CO₂
par l'achat du certificat
fribourgeois Carbon Fri



plus de 11'000
nouveaux clients



* Ratio coût/produit avant amortissement



Barbara Schopfer - Encadreuse-doreuse

Après la découpe et le montage, la pose de plusieurs couches de préparation à la dorure, un minutieux travail de ponçage à la main, enfin le cadre est prêt. Légère comme l'air, la feuille d'or fin est alors délicatement posée sur le cadre en pin weymouth préparé par Barbara Schopfer. Patiemment, avec infiniment de précautions, elle ajuste la feuille, élimine les bulles d'air et s'assure que celle-ci soit parfaitement en place avant de passer à la suivante. Après plusieurs étapes de patine et un temps de séchage, le résultat enchanteur durera de nombreuses années l'heureux possesseur d'une œuvre désormais unique, que ce soient les décors d'une église ou une étonnante coquille d'escargot.





MESSAGE DES PRÉSIDENTS



ALBERT MICHEL

EDGAR JEITZINER

« Dans chaque crise, il y a une opportunité. »

L'incertitude créée par le Covid-19 s'est fortement accrue. L'économie va au-devant de défis d'envergure. Comme l'a dit John Fitzgerald Kennedy, *« en chinois, le mot crise est formé de deux caractères. L'un représente le danger, l'autre l'opportunité. Dans une crise, sois conscient du danger – mais sache reconnaître l'opportunité. »*

La BCF est sensible aux effets de cette crise sanitaire sur les entreprises touchées. Soucieuse d'offrir des mesures concrètes à sa clientèle la plus impactée, elle a mis en place une structure dédiée spécifiquement aux entreprises et indépendants en difficulté. La BCF examine avec une attention particulière les situations individuelles dans les secteurs d'activités les plus directement exposés et propose des solutions adaptées aux besoins de financement à court terme. Une réponse rapide, simple et efficace est apportée afin d'accompagner et d'aider les indépendants, commerçants, professionnels, petites et moyennes entreprises à traverser cette crise. Dans ce cadre, la BCF a participé activement au programme des crédits COVID. Avec un volume de crédits COVID supérieur à 342 millions de francs, elle figure parmi les 10 banques les plus actives du programme.

La BCF a pu maintenir le cap malgré cette crise sanitaire. Après dotation de 21,0 millions de francs aux réserves pour risques bancaires généraux, le bénéfice net augmente à 133,3 millions de francs (+1,3%). Le bilan progresse de 2,1 milliards de francs pour atteindre 26,7 milliards de francs (+8,4%). La BCF constate également une forte augmentation des dépôts de la clientèle, +1,5 milliard de francs (+10,4%). Après répartition du bénéfice, l'ensemble des fonds propres atteint 2,2 milliards de francs.

Ces résultats démontrent une fois de plus le bien-fondé de la stratégie appliquée et confirment la solide position de la BCF sur le marché. Ils permettent de répondre au triple impératif de servir au mieux ses clients, d'apporter un soutien déterminant à l'économie du canton et de dégager une très bonne rentabilité opérationnelle.

La BCF peut ainsi jouer son rôle de contributeur cantonal en versant au canton, aux communes et aux paroisses une contribution de 69,9 millions de francs, soit près de l'équivalent du capital de dotation de 70 millions de francs. Ce versement comprend les impôts, la rémunération du capital de dotation, ainsi que celle de la garantie de l'État et un versement supplémentaire et extraordinaire de 8,0 millions de francs à l'État pour soutenir les mesures cantonales liées à la pandémie.

L'organisation a été mise à rude épreuve. Les contacts personnels avec les clients, soit dans les rencontres individuelles ou lors des nombreuses manifestations soutenues par la banque, ont dû être abandonnés du jour au lendemain. Les mesures organisationnelles, telles que la réorganisation des activités, l'alternance des équipes en télétravail, l'accélération de la robotisation pour faire face au volume de travail en forte augmentation, la mise en place des mesures de sécurité en vue de préserver la santé des clients et des collaborateurs, ou encore la gestion des demandes d'aides de clients en difficulté, ont été très rapidement mises en œuvre.

Même si c'est un défi pour la BCF, cela crée aussi des opportunités. Certains changements et comportements resteront en vigueur au-delà de la crise, comme la meilleure utilisation des canaux digitaux et mobiles pour les transactions, mais aussi pour le conseil et la vente.

En 2021, la BCF poursuivra ses efforts notamment dans la gestion des conséquences du Covid-19. Elle continuera d'investir dans des projets d'innovation, dans la digitalisation des processus et dans la modernisation de son réseau de succursales. Les effets de la crise vont perdurer mais la BCF s'attend à atteindre des résultats semblables à 2020.

Le conseil d'administration et la direction générale expriment leur gratitude à tous les clients pour leur fidélité et leur confiance. Ils remercient aussi les collaboratrices et les collaborateurs pour leur remarquable engagement, leurs compétences et pour les succès obtenus.

ALBERT MICHEL

Président du conseil d'administration

EDGAR JEITZINER

Président de la direction générale

CHANGEMENT À LA PRÉSIDENTIE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Edgar Jeitziner

Edgar Jeitziner a débuté sa carrière à la BCF en juin 2002 en amenant avec lui une large expérience de la révision. Il est entré comme responsable du team État-major et Réseau en qualité de sous-directeur.

Il a été nommé directeur adjoint et membre de la direction générale en 2003, directeur en 2005 et président de la direction générale en 2012. Il a pris sa retraite au 28 février 2021.

Sous sa direction, la banque a connu un fort développement avec une augmentation du bilan de plus de 12 milliards de francs. Le bénéfice net est passé de 107 millions de

francs à 133 millions de francs. La banque est considérée comme la banque la plus efficace de Suisse. Il a également lancé et conduit des projets dans les domaines de la digitalisation, des processus et de la relation client.

Le conseil d'administration et la direction générale tiennent à remercier vivement Edgar Jeitziner pour son fort engagement et son importante contribution au succès de la BCF, et lui souhaitent une longue et active retraite.



Daniel Wenger

Daniel Wenger est entré en fonction le 1^{er} janvier 2021. Au bénéfice d'un riche parcours professionnel en Suisse et à l'étranger, il dispose d'une vaste expérience dans le domaine financier.

Daniel Wenger a travaillé durant la majorité de sa carrière avec des clients d'entreprises de toutes tailles. Il s'est notamment aussi occupé de conduite de banque au Luxembourg, de la gestion des risques et des processus opérationnels. Ses compétences sont également reconnues dans les activités liées aux financements de capital-risque et de capital-investissement. Il a aussi de larges compétences dans la gestion de fortune.

Daniel Wenger a siégé dans différents conseils d'administration. C'est un généraliste bancaire.

DIRECTEURS/DIRECTEURS GÉNÉRAUX DEPUIS LA FONDATION DE LA BANQUE

† François-Xavier Menoud (1)	1892-1900	† André von der Weid (5)	1952-1964
† Louis Grivel	1900-1903	† Rodolphe Sidler (6)	1964-1974
† Jules Sallin (2)	1903-1912	† Louis Rigolet (7)	1974-1992
† Charles Schnyder (3)	1912-1920	Albert Michel (8)	1993-2011
† Benjamin Erne	1920-1933	Edgar Jeitziner (9)	2012-2020
† Ernest Macherel (4)	1933-1951		



1



2



3



4



5



6



7



8



9

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La gouvernance d'entreprise désigne l'ensemble des principes qui visent à instaurer un rapport équilibré et transparent entre les tâches de direction et de contrôle. Le Code suisse de gouvernance d'entreprise s'adresse aux sociétés émettrices. Il propose une ligne de conduite et formule des recommandations. Chaque société conserve la possibilité de développer ses propres principes d'organisation.

La BCF, de par son statut de personne morale de droit public, n'est pas assujettie au Code suisse de gouvernance d'entreprise. En entreprise responsable, elle a décidé d'appliquer certaines de ces recommandations.

ORGANES AU 31.12.2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Albert Michel (1), Alex Geissbühler (2), Dominique Jordan Perrin (3), Georges Godel (4), Thomas Bachmann (5), Yves Riedo (6), Paul Such (7)

ÉLECTION ET DURÉE DU MANDAT

Selon l'article 20, al. 1, 4 et 5 de la loi sur la BCF, le conseil d'administration (CA) est composé de sept membres. Trois membres sont nommés par le Grand Conseil, trois par le Conseil d'État et un par le CA lui-même. Les membres nommés par le Conseil d'État et le Grand Conseil le sont sur la proposition d'un comité de sélection régi par les articles 27 et 28 de la loi.

Ce comité, chargé de proposer au Grand Conseil et au Conseil d'État des candidats au poste de membre du CA, est composé de sept membres, soit quatre membres du Grand Conseil, deux membres du CA, dont le président de ce conseil, et un membre du Conseil d'État. Le comité de sélection est présidé par le président du CA.

Les membres du CA sont nommés pour une période de quatre ans au plus. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Pour le président, la limite de la durée totale de son mandat est fixée à seize ans s'il a siégé en simple qualité de membre durant au moins les quatre premières années de son mandat.

COMPÉTENCES

Les compétences du CA sont réglées à l'article 25 de la loi sur la BCF. Le CA assume la direction supérieure et la surveillance générale de la banque. Il arrête les principes généraux de la politique.

Il a notamment les attributions suivantes :

- _ il adopte le règlement général et les règlements internes;
- _ il nomme le président de la direction générale, les directeurs, les directeurs adjoints, les directeurs de succursales de région, les sous-directeurs, le chef de l'audit interne et les auditeurs; il fixe leur traitement initial et peut prononcer leur révocation. Il nomme également les fondés de pouvoir et désigne par ailleurs les membres de la direction générale;
- _ il approuve l'organisation générale de la banque, élaborée par la direction générale;
- _ il décide de l'ouverture ou de la suppression des succursales;
- _ il décide de la politique salariale et des indemnités des organes;
- _ il décide de l'achat et de la vente d'immeubles à l'usage de la banque, ainsi que des travaux d'entretien et de rénovation d'immeubles qui dépassent le montant fixé par le règlement général;

- _ il décide de la prise de participation à des entreprises publiques ou privées;
- _ il adopte le budget général et il arrête les comptes annuels et le rapport de gestion;
- _ il prend régulièrement connaissance des octrois de crédits de la direction générale, des rapports de l'organe de révision bancaire et de l'audit interne ainsi que des situations financières trimestrielles;
- _ il fixe les compétences en matière de crédits.

ORGANISATION INTERNE

Le président convoque le CA chaque fois que les circonstances l'exigent, en règle générale une fois par mois mais au moins huit fois par année. Le CA peut prendre une décision valable s'il réunit au moins quatre membres. En 2020, les indemnités versées aux membres du CA se sont élevées à 1'288'000 francs.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En plus des séances plénières, le CA s'organise en comités spéciaux, selon l'art. 26 al. 2 de la loi sur la BCF.

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

COMPOSITION ET DURÉE DU MANDAT

Le comité se compose de trois membres au minimum, selon l'art. 3.8.2 du règlement général de la BCF. Ils sont nommés pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Le comité est composé de Messieurs Yves Riedo (président), Alex Geissbühler (vice-président), Thomas Bachmann (membre) et Paul Such (membre).

ACTIVITÉS

Basées sur les circulaires de la FINMA, les activités sont définies dans le règlement du comité d'audit et des risques.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

COMPOSITION ET DURÉE DU MANDAT

Le comité se compose de trois membres et d'un suppléant. Ils sont nommés pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Le comité est composé de Messieurs Albert Michel (président), Alex Geissbühler (membre), Georges Godel (membre) et Yves Riedo (membre suppléant).

ACTIVITÉS

Le comité de rémunération fixe la politique générale de rémunération ainsi que les salaires des membres de la direction générale et du responsable de l'audit interne.

AUDIT INTERNE

COMPOSITION AU 01.01.2021

- _ Fabien Emery, auditeur responsable
- _ Alexandre Hofmann, Julien Mardon, auditeurs
- _ Lionel Carron, auditeur assistant

TÂCHES

L'audit interne, indépendant de la direction générale, est subordonné directement au CA. Disposant d'un droit d'examen illimité à l'intérieur de la banque, il est chargé d'effectuer des révisions régulières portant sur toute l'activité bancaire. L'audit interne, qui remplit les critères de qualité professionnelle de l'ASAI (Association suisse d'audit interne), collabore avec la révision externe dans le sens des dispositions de la loi bancaire.

ORGANE DE RÉVISION

Ernst & Young SA, Lancy

Nommé par le conseil d'administration le 31 octobre 2017.

	Nom / Année de naissance / Domicile / Nationalité	Fonction / Date d'entrée en fonction / Échéance du mandat	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
	Albert Michel 1948 Avry-devant-Pont Suisse	Président de la direction générale du 1 ^{er} janvier 1993 au 31 décembre 2011 Président du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2012 Échéance du mandat: 31 mai 2022	Économiste Expert bancaire	15 ans à Zurich auprès de l'Union de Banque Suisse pour une formation comme généraliste bancaire Divers mandats confiés par la direction générale de l'Union de Banque Suisse, - dans la réorganisation de succursales, notamment à Bulle, Vevey, Neuchâtel, Monthey, Montreux, - consultant lors de la faillite de la Caisse hypothécaire de Fribourg, - conduite de l'assainissement de sociétés en Suisse romande	Président du Conseil d'administration de la Foncière (principal fond immobilier romand) Président du Conseil d'administration de l'Antre SA Président et membre fondateur du Comptoir gruérien Président du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Président de la Commission financière de la Fondation du Château de Gruyères Membre des conseils d'administration suivants: - Greenwatt SA - Espace Gruyère SA (fondateur) - Capital Risque Fribourg SA (fondateur) - Forum Fribourg, etc. Membre du Conseil de fondation des fondations suivantes: Université de Fribourg - PARLOCA Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Sénateur de la Jeune Chambre Internationale et membre d'honneur notamment de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg, de la Landwehr, du Contingent des Grenadiers Fribourgeois, de la Confrérie du Gruyère, de la société de gymnastique de Bulle, de l'Union Fribourgeoise du Tourisme
	Alex Geissbühler 1964 Ueberstorf Suisse	Vice-président du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} juin 2017 Échéance du mandat: 31 mai 2021	Avocat	Département Juridique et Compliance Banque Cantonale de Berne Senior partner avec diverses responsabilités auprès de KPMG SA Senior partner entreprise Capco Membre fondateur et Partner Geissbühler Weber & Partner SA	Membre et chef finances du comité central de Swiss Athletics Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Président du Conseil d'administration de Geissbühler Weber & Partner SA Vice-président du Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg Directeur de formation DAS Compliance Management, Hochschule Luzern
	Dominique Jordan Perrin 1962 Fribourg Suisse	Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2024	Économiste Docteur en économie politique	Diverses fonctions auprès du DEFR et du DFAE de 1999 à 2008 dont Conseillère d'ambassade Cheffe secteur OCDE & G20 auprès du SECO depuis 2008	Présidente de la Commission exécutive de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil d'établissement du Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier Genève / Vaud / Fribourg (SIERA)
	Georges Godel 1952 Ecublens (FR) Suisse	Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} juin 2012 Échéance du mandat: 31 mai 2022	Maîtrise fédérale agricole	Conseiller d'État, Directeur des finances Président de la Conférence latine des directeurs cantonaux des finances Membre du Comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances Ancien Président du Conseil d'État Ancien Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions	Président de: - Comité de la Caisse de prévoyance du personnel de l'État - Conseil d'administration des Transports publics fribourgeois - Association Fribourgissima - Société coopérative paysanne de cautionnement du canton de Fribourg - Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ) - Fondation d'Hauterive Vice-président de: - Conférence des Directeurs et Directrices cantonaux des finances - Conférence spécialisée de la loterie et des jeux (CRLJ) Membre de: - Conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg - Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg - Conseil d'administration de Salines suisses SA - Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique
	Thomas Bachmann 1969 Morat Suisse	Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2024	Avocat, LL.M./MAS in Taxation	Greffier Chef du district du Lac Avocat auprès de Fiduconsult depuis 1999 Directeur auprès de Fiduconsult Responsable du service juridique et fiscal depuis 2014	Membre du: - Conseil de la Fondation de prévoyance de Fiduconsult et Verifid - Conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg - Conseil de la Fondation BAY
	Yves Riedo 1968 Planfayon Suisse	Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} octobre 2015 Échéance du mandat: 31 mai 2024	Expert-comptable diplômé	Diverses fonctions auprès de différentes fiduciaires entre 1988 et 2002 Directeur et partner axalta Fiduciaire SA et sociétés affiliées	Président des conseils d'administration des sociétés : axalta Fiduciaire SA et sociétés du groupe Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du conseil d'administration de différentes sociétés PME Président de la commission de digitalisation d'EXPERTSuisse Membre du comité d'EXPERTSuisse, Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire, Ordre Fribourgeois
	Paul Such 1978 Lully VD Suisse et Française	Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2024	Ingénieur sécurité système et réseau Lead auditeur ISO 27001	Ingénieur sécurité dans diverses sociétés de service de 1999 à 2002 Fondateur et directeur SCRT SA de 2002 à 2017 Intervenant dans le cadre des masters en sécurité de l'UNIGE et de l'HES-SO Valais depuis 2007 Fondateur et directeur Hacknowledge SA depuis 2016	Fondateur d'insomnihack (conférence suisse en cybersécurité) Membre du comité de programme des Global Security Days depuis 2008 Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil d'administration d'Evoq SA Fribourg Membre du comité de programme des Swiss Cyber Security Days Fribourg Membre du comité d'organisation de Blackalps

DIRECTION GÉNÉRALE AU 31.12.2020

COMPÉTENCES

Les compétences de la direction générale sont précisées à l'article 33 de la loi sur la BCF. Elle dispose notamment des attributions suivantes :

- _ elle est chargée de pourvoir à la bonne marche de l'établissement, à son développement et au maintien de l'unité dans la gestion des affaires;
- _ elle émet les préavis sur les affaires à soumettre au conseil d'administration;
- _ elle fixe les taux d'intérêt;
- _ elle nomme les directeurs de succursales et les mandataires commerciaux; elle peut prononcer leur révocation;
- _ elle fixe, dans le cadre de la politique salariale définie par le conseil d'administration, le traitement des directeurs adjoints, des sous-directeurs, des directeurs de succursales de région, des directeurs de succursales, des fondés de pouvoir, des mandataires commerciaux et des collaborateurs de la banque;

- _ elle engage les collaborateurs de la banque et fixe leur traitement; elle peut prononcer leur révocation;
- _ elle décide, en cas de réalisation forcée, de l'achat et de la vente d'immeubles grevés en faveur de la banque.

ORGANISATION INTERNE

Les tâches de la direction générale sont réparties entre les membres par le président de la direction générale. Elle se réunit en règle générale une fois par semaine. En 2020, la rémunération brute versée aux membres s'est élevée à 2'193'000 francs.

CONTRATS DE MANAGEMENT

Il n'existe aucun contrat de management entre la banque et des sociétés extérieures.



© Photo: STEMUTZ.COM

Edgar Jeitziner (1), Denis Galley (2), Anne Maillard (3), François Briguet (4), Cédric Yerly (5)

DIRECTION GÉNÉRALE AU 01.01.2021

	Nom / Année de naissance / Domicile / Nationalité	Titre et fonction / Date d'entrée en fonction	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
	Daniel Wenger 1966 Fribourg Suisse	Président de la direction générale 1 ^{er} janvier 2021	Économiste d'entreprise ESCEA SEP London Business School Alumni Swiss Board School	Diverses fonctions auprès du Credit Suisse de 1988 à 2020	-
	Denis Galley 1965 Bulle Suisse	Directeur 15 juin 2009 Membre de la direction générale 15 juin 2009 Division marché	Licence ès sciences économiques de l'Université de Fribourg	Assistant à l'Université de Fribourg Diverses fonctions auprès de l'Union de Banque Suisse SA à Zurich et Bulle Directeur de la succursale BCF à Bulle	Membre du Conseil d'administration des RMF (Remontées Mécaniques Fribourgeoises) Vice-président de la coopérative du Comptoir gruérien Membre du Conseil de Fondation de Big Effects (développement durable) Membre du CA de la BCF SICAV
	Anne Maillard 1969 Marly Suisse	Directrice 1 ^{er} janvier 2019 Membre de la direction générale 1 ^{er} janvier 2017 Division réseau	Licence en économie de l'Université de Saint-Gall Formation en leadership à l'Université de Stanford	Diverses fonctions auprès de la Société de Banque Suisse Diverses fonctions auprès de la Chambre de commerce Fribourg Diverses fonctions à la BCF depuis 1998 (cheffe marketing et secrétaire générale de la direction et du conseil d'administration)	Membre du conseil de fondation de l'Espace Jean Tinguely - Niki de St Phalle Membre du conseil de fondation pour la rénovation et la conservation du Couvent des Cordeliers Membre de la commission de gestion du Fonds cantonal de la culture
	François Briguet 1963 Corminboeuf Suisse	Directeur adjoint 1 ^{er} septembre 2016 Membre de la direction générale 1 ^{er} janvier 2020 Projet Management Officer (PMO)	Diplôme fédéral d'organisateur Certifié directeur du programme de projets IPMA, Niveau A Board Academy 20.02 de l'EPFL Innovation Park	Diverses fonctions auprès de Jelmoli / Innovation / Grand Passage Diverses fonctions auprès de la BCV Diverses fonctions à la BCF depuis 1998 (responsable PMO, Team IT et Logistique/ CIO, COO/CDO, Division IT et Service)	Président d'IT Valley Membre de la Commission Affaires publiques (CAP) du Groupement Romand de l'Informatique (GRI)
	Cédric Yerly 1975 Charmey Suisse	Directeur 1 ^{er} janvier 2019 Membre de la direction générale 1 ^{er} janvier 2017 Division support marché	Économiste d'entreprise HES	Diverses fonctions auprès du Credit Suisse de 1996 à 2000 Diverses fonctions à la BCF depuis 2000	Directeur du comité d'organisation du Comptoir gruérien depuis 2010 Membre de la Société coopérative du Comptoir gruérien Membre du Comité et Président de la commission financière de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) Responsable du Comité de gestion de la BCF SICAV

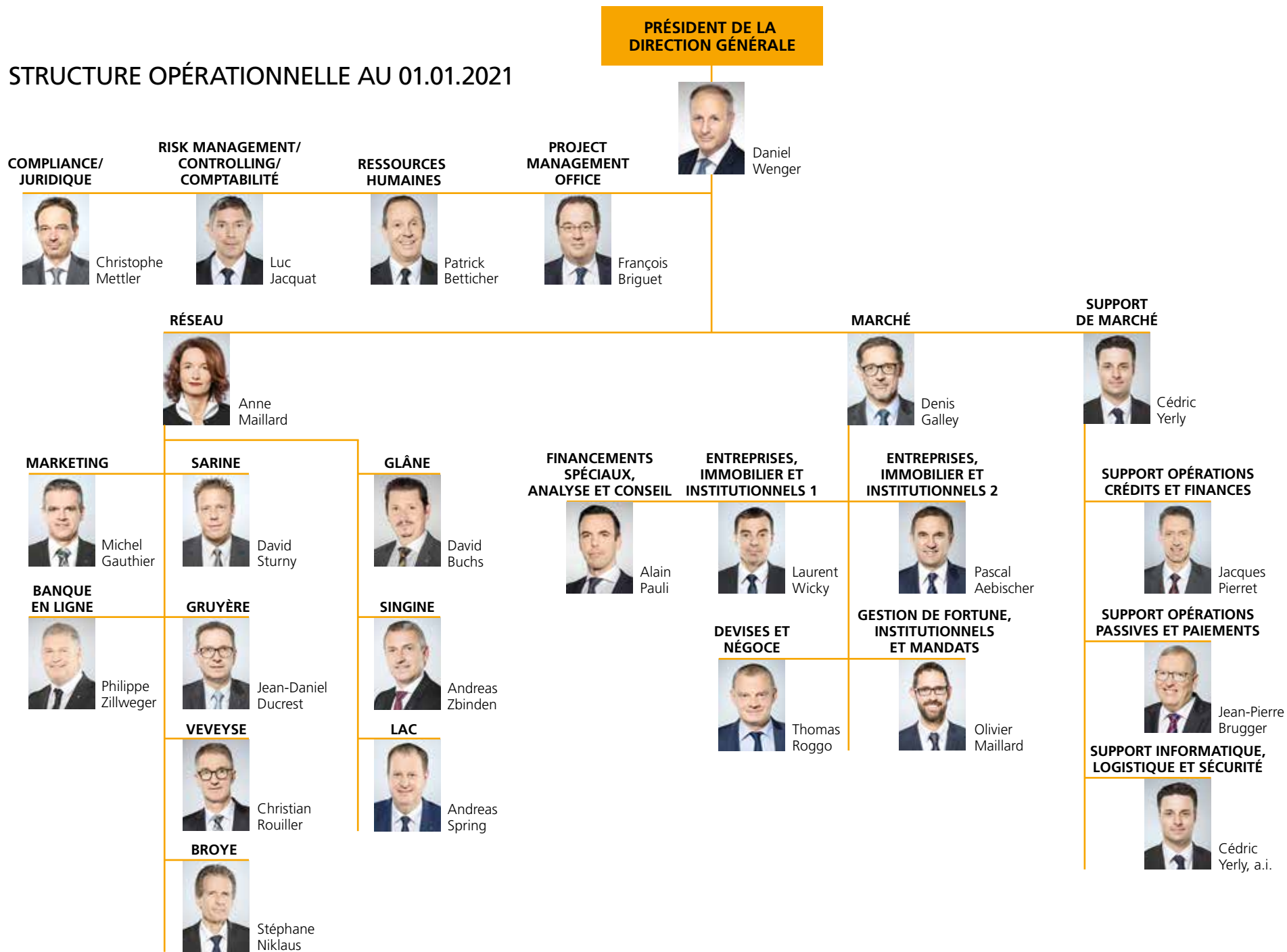




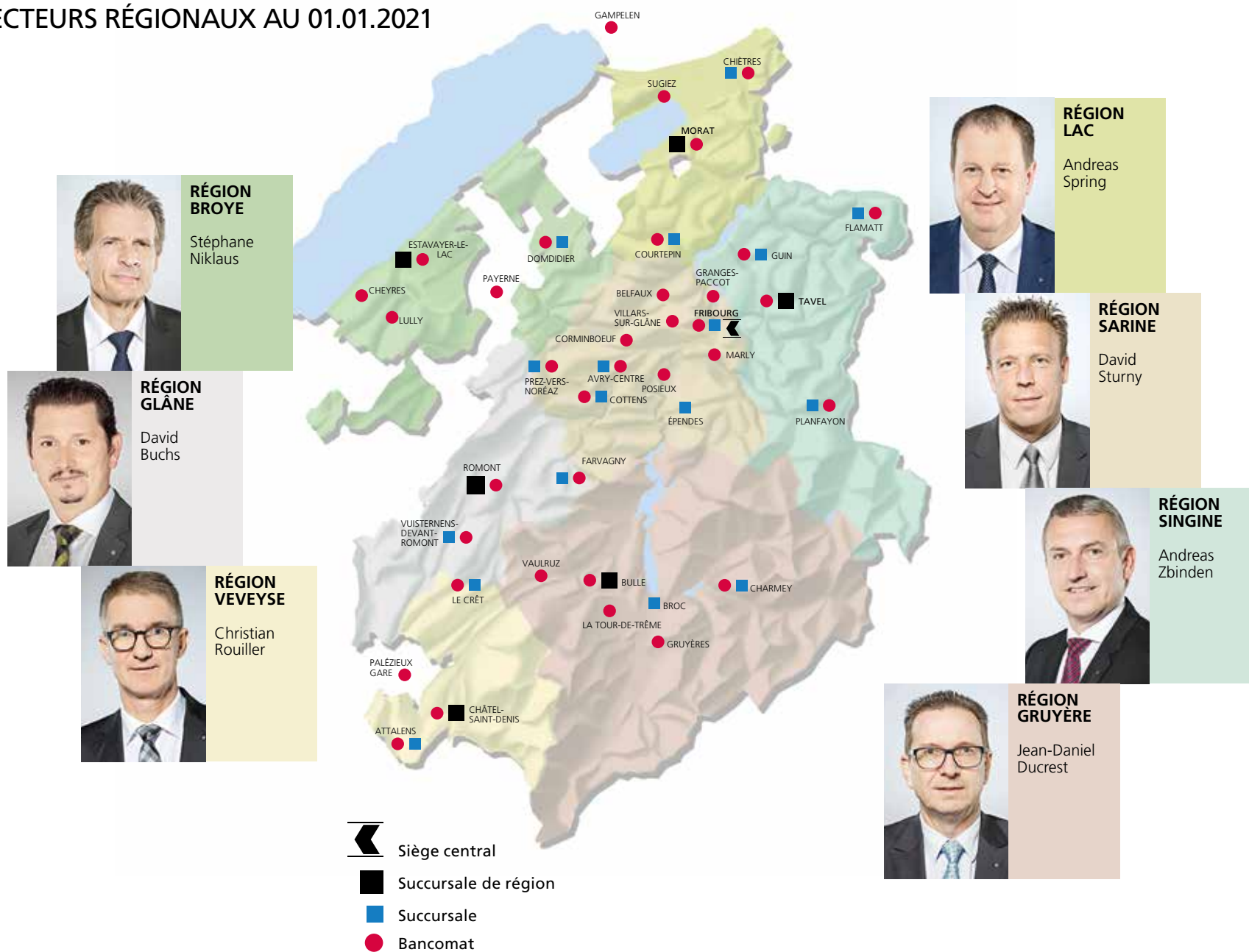
Olivier Kilchoer - Restaurateur de meubles anciens

A 18 ans, avec ses premiers salaires d'apprenti ébéniste, il achète et restaure sa première armoire – une « antiquité » qu'il possède toujours. Éclectique dans le choix de ses restaurations, Olivier Kilchoer restaure depuis plus de 25 ans du mobilier du 17^e au 21^e siècle et de toutes provenances. Du mobilier régional avec ses fameuses armoires fribourgeoises jusqu'aux lignes épurées des sideboard danois. Expérimenté et audacieux, il lie techniques traditionnelles et solutions innovantes pour redonner aux meubles leur jeunesse d'antan. Le partage et les rencontres avec ses clients et des passionnés de la restauration complètent son bonheur de travailler des pièces souvent hors du commun.

STRUCTURE OPÉRATIONNELLE AU 01.01.2021



DIRECTEURS RÉGIONAUX AU 01.01.2021



UN AN DANS LA VIE DE LA BANQUE

Chaque jour, plus de 2'500 clients franchissent la porte d'une de nos 27 succursales ou utilisent l'un de nos 62 bancomats. Ce réseau bancaire est le plus important du canton. Sa répartition sur le territoire fribourgeois permet à nos conseillers d'être parfaitement à l'écoute des besoins de notre clientèle de particuliers et d'entreprises.

En 2020, deux nouveaux bancomats ont été installés, à la BCF Arena à Granges-Paccot et dans le centre commercial de la COOP à Broc. Ce réseau représente la moitié de l'offre totale de bancomats dans le canton.

La pandémie a influencé tant le nombre de transactions et de visites aux guichets que les retraits effectués aux bancomats. Une réduction globale de 20% a été constatée. Le Covid-19 aura certainement une influence durable sur le comporte-

ment de nos clients, preuve en est la progression importante de l'utilisation de nos services en ligne et de la conclusion de nouveaux contrats e-banking.

Pour gérer cette crise sanitaire, la BCF a mis en place une structure dédiée aux entreprises et indépendants en difficulté. Une réponse rapide, simple et efficace est apportée afin d'aider les commerçants, professionnels, petites et moyennes entreprises à traverser la crise. La BCF a ainsi participé activement au programme des crédits COVID.

À l'interne de la banque, la BCF a réorganisé les activités et pris des mesures pour préserver la santé des clients et des collaborateurs. Elle a introduit l'alternance des équipes en télétravail, le splitting de certains teams ainsi que la robotisation pour faire face au volume de travail en augmentation.



Nouveau bancomat BCF Arena



Installation plexiglas de protection

Chaque jour, nos clients se connectent près de 5'000 fois au site bcf.ch et 40'000 fois à l'e-banking. 45% le font depuis notre application mobile. Le portail maBCF, dont l'objectif est de simplifier la relation entre la banque et les clients, gagne également en visibilité et en intérêt. De nombreuses nouvelles fonctionnalités seront introduites en 2021.

2020 a également vu le lancement de la solution TWINT BCF qui a connu un énorme succès. En quelques mois, près de 25'000 utilisateurs se sont connectés à ce service.

La rénovation de notre réseau de succursales s'est poursuivie en 2020 avec l'inauguration du nouveau site de Romont. Présente depuis 1920 à Romont, la BCF a décidé de déplacer son siège régional en face de la gare afin d'être au cœur des déplacements des habitantes et habitants de la Glâne. Toute en ouverture et transparence, l'architecture intérieure de la succursale fait naturellement référence à Romont, ville du vitrail. Des œuvres en verre des artistes Pascal Moret et Marie Vieli, commandés pour l'occasion, démontrent également notre engagement pour l'art et les artistes fribourgeois.



Succursale de Romont



DÉVELOPPEMENT DURABLE

POUR LA BCF, LA DURABILITÉ EST LA BASE D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE RÉUSSIE À LONG TERME QUI DOIT ALLIER RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE.

ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE

La BCF est un acteur régional qui a pour mission de contribuer au soutien de l'économie cantonale. Elle le fait de façon responsable en poursuivant une politique active de crédits aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités et corporations de droit public, ceci principalement dans le canton de Fribourg.

La BCF conseille et soutient les entreprises dans la réalisation et le développement de leurs projets, indépendamment de leur taille ou de leur statut. Elle propose un large éventail de comptes et de prestations pour la gestion quotidienne de leurs affaires, de leurs finances et de leur prévoyance.

En 2020, l'activité de la BCF au service des entreprises se traduit par des créances sur la clientèle qui totalisent 3,1 milliards de francs. Globalement, la répartition des crédits par branche économique correspond à celle que ces branches représentent dans le PIB cantonal. L'image de marque de la BCF, son implantation dans le canton et la proximité des centres de décision, ainsi que son assise financière et son organisation flexible, sont autant d'atouts pour maintenir et développer la confiance de sa clientèle d'entreprises.

En 2020, le volume des crédits de construction au bilan a atteint 519 millions de francs et les créances hypothécaires ont augmenté de 4,9%, ou de 803 millions de francs à 17,0 milliards de francs.

Dans le domaine des crédits hypothécaires, la BCF applique des principes de rigueur et de prudence dans l'analyse et l'octroi de crédits hypothécaires, au moyen de méthodes appropriées qui prennent en considération tant la situation du client que celle de l'objet immobilier.

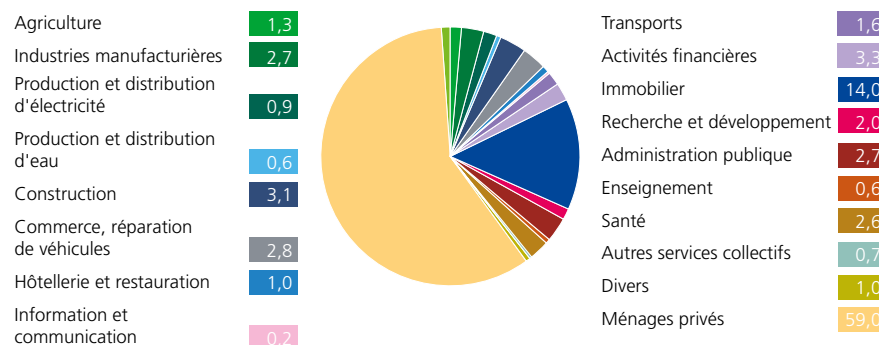
De fait, la BCF suit et applique les Directives en la matière de l'Association suisse des banquiers (ASB) sur l'examen, l'évaluation et le traitement des crédits garantis par gage immobilier ainsi que celles sur les exigences minimales pour les financements hypothécaires.

Selon la dernière étude sur le marché immobilier fribourgeois publiée en collaboration avec la société de conseil Wüest Partner SA, il est à relever que malgré le contexte particulier lié à la crise sanitaire actuelle, les fondamentaux du marché immobilier du canton de Fribourg demeurent globalement sains et que la pandémie n'a fait qu'accélérer certaines tendances fortes, notamment en ce qui concerne l'attrait de la propriété du logement. Cet aspect, couplé au faible niveau des taux d'intérêt, continue de favoriser une appréciation constante des prix dans les segments majeurs de l'immobilier que sont la maison individuelle et la propriété par étages.

En lien avec la situation actuelle d'incertitude économique, le marché de la location fait l'objet d'un suivi accru en raison des risques d'augmentation du taux de surfaces vacantes, qui met le niveau général des loyers sous pression, particulièrement pour le segment des surfaces commerciales et administratives.

Dans le cadre de ses activités de Gestion de Fortune, la BCF a mis sur pied une gamme de mandat de gestion respectant des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), afin de pouvoir accompagner ses clients sensibles à ces thématiques par le biais d'investissements ayant un impact concret et mesurable.

Répartition des avances par branche d'activité (en % des avances à la clientèle)



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

La BCF est CO₂ neutre. Elle y parvient en réduisant chaque année les consommations des ressources et des émissions CO₂. Elle compense les émissions résiduelles par l'achat de certificats fribourgeois Carbon Fri.



Émissions CO₂ – Depuis 2013, la BCF est CO₂ neutre. Depuis 2008, elle établit le bilan de ses émissions de carbone. En 2019, ses émissions ont diminué de 26% par rapport à 2008. Les émissions résiduelles sont compensées via le label régional Carbon Fri.



e-banking – Depuis 2011, l'e-banking BCF est CO₂ neutre selon la norme ISO 14044.



Électricité verte – L'approvisionnement en électricité est couvert à 100% par le courant vert Hydro Fribourg.



Papier – Plus de 80% du papier utilisé par la BCF est du papier recyclé. Tout le papier est certifié FSC. La BCF donne aux clients la possibilité de renoncer aux envois par papier avec e-documents.



Déchets – Depuis 2013, les déchets ont diminué de 5%.



Produits – La BCF propose plusieurs produits à connotation écologique, tels que l'Éco Hypothèque pour les crédits ou un mandat de gestion durable pour la gestion de fortune.



Bâtiments – La modernisation des bâtiments de la BCF prend en compte les meilleures pratiques pour optimiser le bilan énergétique. Dans la mesure du possible, des panneaux photovoltaïques sont installés.



Gouvernance – Depuis plusieurs années, un groupe de travail interne propose, avec la participation de tous les employés BCF, des stratégies et des objectifs durables à court et moyen terme.

ENGAGEMENT SOCIAL

La BCF s'engage dans les domaines de la culture, de la société et du sport. Elle est un employeur de référence qui propose des conditions de travail favorables et elle encourage ses employés à développer leurs compétences.



Personnel – Avec 474 collaboratrices et collaborateurs, la BCF fait partie des plus importants employeurs du canton. Son réseau physique de 27 succursales lui assure une proximité avec ses clients.



Jeunesse – En qualité d'entreprise formatrice, la BCF engage les moyens nécessaires à l'encadrement et à la formation de ses apprentis et de ses stagiaires. En 2020, 20 apprentis et 4 stagiaires ont été formés à la BCF.



Santé et sécurité au travail – La BCF s'engage à proposer des conditions de travail favorables. Elle prend des mesures pour préserver la santé au travail.



Égalité salariale – La BCF garantit l'équité.



Formation continue – La BCF encourage le perfectionnement professionnel de ses collaborateurs en proposant des formations continues, permettant aux employés de développer leurs compétences.



Transport public – La BCF soutient l'achat d'abonnements pour les collaboratrices et les collaborateurs. Dans la mesure du possible, les trajets professionnels sont effectués en transport en commun.



Fournisseurs – La BCF travaille, dans la mesure du possible, avec des fournisseurs de la région et contribue ainsi à la vie économique du canton. En 2020, 13,8 millions de francs de travaux et commandes ont été attribués aux PME de la région.



Contributions / Impôts – En 2007, la banque a proposé au canton d'être assujéti au paiement des impôts et de modifier la loi dans ce sens. En 2020, 69,9 millions de francs ont été versés au canton, aux communes et aux paroisses. Ce versement comprend les impôts et la rémunération de la garantie de l'État et du capital de dotation.



Sponsoring – La BCF soutient de nombreuses associations et manifestations dans le canton et contribue ainsi à la vie sociale. Elle contribue notamment à encourager l'accès aux informations de qualité par ses actions ZIG, ZISCH et ZIOS avec les Freiburger Nachrichten et l'app La Liberté. En 2020, le montant dépensé pour le sponsoring s'élève à 3,3 millions de francs.



Jean-Baptiste Bugnon – Tourneur sur bois

Au Grabou à Grandsivaz, au-dessus de L'Arbogne, un atelier d'ébénisterie s'est transformé au fil du temps en atelier d'artiste. Une véritable caverne d'Ali Baba qui regorge de bois rares et de planches uniques. Après avoir travaillé pour les plus grands de ce monde, s'éloignant des pièces à façon que sont des pieds de table en série ou des manches d'outils, Jean-Baptiste Bugnon y crée désormais des œuvres d'art et magnifie les « défauts » de pièces de bois qui, datées par dendrochronologie ou même au carbone-14, s'avèrent parfois millénaires. Son savoir-faire lui permet de faire chanter un simple morceau d'arole qui se transforme, au détour d'une conversation, en petite toupie colorée. Passeur de bonheur, transmetteur de savoir, Jean-Baptiste Bugnon rend visible l'âme du bois.



UN AN DANS LA VIE DE NOS COLLABORATEURS

La BCF contribue au développement de ses collaborateurs à travers une politique des ressources humaines fidèle à ses valeurs.

ENGAGEMENT

Durant l'exercice, 28 personnes ont été engagées à la BCF. Parmi elles, 9 cadres ont choisi de mettre leurs compétences au service de la banque et de renforcer les 154 cadres que comptait la banque au début de l'exercice sous revue.

Il s'agit de :

Daniel Wenger (1), président de la direction générale

Philippe Barras (2), chef de projet au siège de Fribourg

Xavier Blanc (3), conseiller gestion de fortune à la succursale de Bulle

Richard Brechbühl (4), conseiller crédits au siège de Fribourg

Lukas Jeitziner (5), conseiller financements spéciaux au siège de Fribourg

Emilia Marcolino Moutinho (6), conseillère gestion de fortune à la succursale de Morat

Matthias Neubrand (7), conseiller gestion de fortune au siège de Fribourg

Valentin Rosset (8), conseiller gestion de fortune à la succursale de Bulle

Julie Signer (9), conseillère crédits à la succursale de Bulle



PROMOTION

À la BCF, la relève est également assurée à l'interne. Le potentiel des collaboratrices et collaborateurs et des cadres est évalué en fonction de leur personnalité, de leurs attitudes professionnelles, de leur capacité de conduite, de leur sens des affaires et des relations avec la clientèle. En 2020, 9 collaborateurs ont été promus :

- au rang de sous-directeur :

Pierre Romanens (1), Risk Manager au siège de Fribourg

Andreas Zbinden (2), directeur régional de la région Singine

- au rang de fondé de pouvoir :

Mathias Burri (3), directeur de succursale à Tavel

Matthieu Tombez (4), directeur de succursale à Domdidier

- au rang de mandataire commercial/e :

Mischa Buchs (5), conseiller crédits à la succursale de Guin

Dominique Flück (6), conseiller crédits au siège de Fribourg

Marianne Flühmann (7), conseillère gestion de fortune à la succursale de Morat

Alexandra Piller (8), analyste crédits au siège de Fribourg

Sandra Schaller (9), webmaster au siège de Fribourg



FORMATION

Les collaborateurs de la BCF sont les éléments les plus forts sur lesquels la banque compte pour réussir. Leur motivation, leurs compétences, leur disponibilité et leur polyvalence sont les réponses à la confiance de la clientèle. La banque développe les aptitudes et les capacités individuelles et d'équipe au moyen d'un plan global de formation qui est basé sur trois niveaux : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, c'est-à-dire les compétences.

FORMATION SUPÉRIEURE

La BCF encourage le perfectionnement professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs afin de leur permettre de progresser dans leurs activités vers des fonctions de conseil à la clientèle, de spécialistes ou de conduite. Ces formations sont ouvertes aux collaboratrices et collaborateurs disposant d'un potentiel dans leur domaine d'activité et désirant accéder à un nouveau secteur de responsabilité.

SUCCÈS PROFESSIONNELS

En 2020, 41 collaboratrices et collaborateurs ont obtenu un diplôme supérieur, à savoir :

- MAS Banque et Finance : **Alain Pauli (1)**
- CAS Management & Leadership : **Jacques Pierret (2)**
- Certified Internal Auditor : **Lionel Carron (3)**
- Diplôme fédéral d'expert en finance et investissements et Certified International Wealth Management CIWM® : **Vincent Wüthrich (4)**
- Bachelor of Science HES-SO en Économie d'entreprise : **Noémie Bard (5), Marjorie Buchillier (6), Eléonore Pasquier (7)**
- Trader Licence : **Stephen Mengual (8)**
- Certificat de leadership ASFC : **Harold Mrazek (9)**



- Certificat CYP Banking & Finance: Julien Bovet (10), Axel Vuagniaux (11), Nadia Vuichard (12), Lara Nour Wehbe (13)
- TIL Foundation Certificate in IT Service Management: Philippe Barras (14), Eric Harder (15)
- Conseiller clientèle Affluent certifié: Thomas Bächler (16)
- Conseiller clientèle Wealth Management Advisor certifié: Stéphane Perey (17)
- Conseiller/-ère clientèle PME certifié/-e: Mattias Burri (18), Lionel Chollet (19), Jean-Daniel Ducrest (20), Dominic Herren (21), Florian Hunziker (22), Marc Jaquet (23), Guido Jeckelmann (24),

Xavier Koenig (25), Alain Koller (26), Ken Krähenbühl (27), Andrea Mathis (28), Gilles Moret (29), Stéphane Niklaus (30), Grégoire Piccot (31), Willi Piller (32), Cédric Rauber (33), Christian Rouiller (34), Fabian Vonlanthen (35), Laurent Wicky (36), Stéphane Wicky (37), Andreas Zbinden (38)

- Conseiller/-ère clientèle individuelle certifié/-e: Mike Aellen (39), Anne Dayer (40)
- Conseillère clientèle privée certifiée: Sandra Perriard (41)



RETRAITÉS

11 collaboratrices et collaborateurs ont pris leur retraite en 2020. Il s'agit de :

Jean-François Bard (1), directeur de succursale à Prez-vers-Noréaz
Walter Dürr (2), chef team gestion de fortune de la région Lac
Georges Franc (3), conseiller gestion de fortune au siège de Fribourg
Max Hochuli (4), conseiller gestion de fortune à la succursale de Morat
Josiane Macherel (5), collaboratrice cafétéria au siège de Fribourg
Pierre Marro (6), collaborateur clientèle privée à la succursale de Domdidier
Alain Moradpour (7), conseiller crédits à la succursale de Bulle

Sonja Müller (8), conseillère clientèle privée à la succursale d'Épendes
André Riedo (9), directeur régional de la région Singine
Pierre-Alain Rotzetter (10), conseiller crédits au siège de Fribourg
Raphaël Schaller (11), conseiller crédits au siège de Fribourg

À toutes et à tous, nous réitérons notre gratitude pour leur engagement.



CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Deux collaborateurs retraités nous ont quittés en 2020. Il s'agit de :



Monsieur Michel Schenevey

Entré à la Banque de l'État de Fribourg en 1956, Monsieur Schenevey a notamment occupé durant plus de 25 ans la fonction de secrétaire général.

Parti à la retraite en 1993, il est décédé en mars 2020.



Monsieur André Magnin

Monsieur Magnin a débuté à la Banque de l'État de Fribourg en 1951. Il fut d'abord directeur de la succursale de Farvagny avant de reprendre en 1969 la conduite des ressources humaines, fonction qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite en 1992.

Il nous a quittés en septembre 2020.

A leurs familles et à leurs proches, la banque adresse ses sincères condoléances et se souvient avec gratitude de leur engagement professionnel.

FORMATION DES JEUNES

En qualité d'entreprise formatrice, la BCF engage les moyens nécessaires à l'encadrement et à la formation de ses apprentis et de ses stagiaires dans un souci de relèvement. Elle contribue ainsi activement à la formation des jeunes du canton.

La formation pratique des apprentis et des stagiaires, qui débute par des journées d'introduction, est composée d'une succession de stages dans les succursales ou au siège dans les domaines d'activités bancaires principaux. Elle permet d'évaluer leurs compétences et leur comportement. Leur formation théorique est assurée par des spécialistes internes de la banque.

En 2020, la BCF s'est engagée à nouveau activement dans la formation des jeunes : 20 jeunes effectuent un apprentissage d'employé de commerce en filière maturité

professionnelle commerciale; 4 autres, titulaires d'une maturité fédérale ou d'un certificat d'études commerciales, suivent un stage allround de 18 mois en vue de l'obtention d'une certification délivrée par l'Association suisse des banquiers.

3^{ème} année :

Julia Fasel (1), Sven Gross (2), Elise Mettler (3), Rémi Progin (4), Romain Rouiller (5), Jano Schmutz (6), Noémie Suchet (7)

2^{ème} année :

Emma Bosson (8), Fabian Brügger (9), Shania Broch (10), Romane Chassot (11), Vincent Crausaz (12), Dominik Fasel (13), Noa Sturny (14)



1^{ère} année:

Noémie Berthoud (15), Colin Castella (16), Elona Kastrati (17), Daria Roggo (18), Nico Rüttimann (19), Lena Siffert (20)

Ces formations nécessitent un engagement personnel très important des collaborateurs concernés qui doivent faire face simultanément aux impératifs professionnels et aux exigences de formation.

Stagiaires:

Besir Ceka (21), Nurjeta Medziti (22), Thibault Vez (23), Estelle Yerly (24)



LA FONDATION DE LA BCF

La Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg, dotée d'un capital de 2,25 millions de francs, a été créée à l'occasion des 100 ans de la BCF en 1992. Elle a pour but de favoriser la réalisation et le développement d'activités et de manifestations culturelles, artistiques et scientifiques. Depuis sa création, plus d'un million de francs ont été investis dans divers projets d'envergure.



RESEAU BENEVOLAT NETZWERK

En 2020, la Fondation s'est engagée pour soutenir la refonte du site internet de l'association Réseau Bénévolat Netzwerk www.bénévolat-fr.ch. Cette association est le centre de compétences pour les questions associatives du canton. Elle regroupe actuellement 109 organisations sans but lucratif, qui œuvrent dans différents domaines. Réseau Bénévolat Netzwerk met ses compétences notamment juridiques, pratiques, organisationnelles et administratives au service des associations du canton de Fribourg.

La modernisation de son site a permis d'accroître l'efficacité de l'association. Grâce à son engagement constant et dynamique, Réseau Bénévolat Netzwerk répond ainsi aux besoins des associations et des bénévoles du canton de Fribourg.

4 PILIERS DE L'ÉCONOMIE FRIBOURGEOISE

3^{ÈME} ÉDITION DE L'ACTION 4P

Engagé pour le développement harmonieux du canton, 4 piliers de l'économie fribourgeoise (4P) – la Banque Cantonale de Fribourg (BCF), l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), Groupe E et les Transports publics fribourgeois (TPF) – a lancé la troisième édition de l'Action 4P.

Le développement harmonieux du canton de Fribourg est l'une des valeurs constitutives de 4 piliers de l'économie fribourgeoise. C'est dans cet esprit que 4P a décidé de réorienter sa stratégie de sponsoring en soutenant la réalisation de projets ayant un impact positif pour le canton de Fribourg et sa population.

En 2020, deux projets ont été retenus et primés.

FONDATION PAPILIORAMA

Suite au succès de la phase-test du premier infomobile, la Fondation Papiliorama complètera l'offre pédagogique en créant des stands d'information mobiles, animés par des biologistes et naturalistes compétents, accessibles à tous et à chaque instant. Les infomobiles seront équipés de matériel illustratif de la biodiversité du Papiliorama et du monde naturel en général et pourvus de nombreux éléments permettant des explications interactives. Ceux-ci permettront à tous les visiteurs de s'informer sur une grande variété de sujets en lien avec les expositions du Papiliorama indépendamment des visites guidées ou des panneaux didactiques. Les visiteurs bénéficieront ainsi de la présence d'un expert qui pourra répondre directement à leurs questions.

4 piliers de l'économie fribourgeoise est convaincu par cette nouvelle optique qui permettra de rapprocher les visiteurs de la mission de la Fondation Papiliorama et de son travail au quotidien, tout en contribuant à une éducation environnementale plus efficace. Site Internet : www.papiliorama.ch

ÉPICENTRE – FITNESS URBAIN

Le complexe scolaire, sportif et culturel avec piscine dans le campus du Cycle d'Orientation de la Glâne propose une offre variée et nombreuse dans un même périmètre :

- Un espace aquatique
- Un espace fitness & bien-être
- Des locaux de musique
- Un restaurant
- Des aménagements extérieurs

Les aménagements extérieurs ont été imaginés pour répondre aux attentes des nombreux visiteurs qui fréquenteront le centre durant l'année : jeunes, seniors, familles, personnes à mobilité réduite, sportifs, etc. Ce lieu de rencontres inter-générationnelles est délimité en 4 zones distinctes : un terrain de beach volley, des installations d'Urbafit, un bloc de grimpe ainsi qu'une surface engazonnée et ombragée de 2'400 m².

Dans ce contexte, 4 piliers de l'économie fribourgeoise parraine le fitness urbain rebaptisé « 4P 4 Fit ».

UN AN DANS LA VIE D'UNE BANQUE ENGAGÉE

L'engagement de la BCF dans la vie sociale, culturelle, sportive et académique du canton reflète sa volonté d'être aux côtés des hommes et des femmes qui font la richesse du canton.

En 2020, la banque a contribué pour 3,3 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation.

Les partenariats visent une collaboration à long terme (en principe 3 ans, renouvelable). Les associations partenaires peuvent compter sur un apport fixe et se

consacrer sereinement à leurs activités. La banque a conclu plus de 100 partenariats qui renforcent son image de marque et soutiennent sa stratégie commerciale. Ils lui permettent en effet d'avoir un contact privilégié avec près d'un millier de clubs et sociétés et de clubs affiliés aux différentes organisations faitières.

Parmi tous ces partenariats, on peut notamment relever ceux qui ont une importance particulièrement symbolique dans la vie du canton.



AFF
Association fribourgeoise
de football



AFSS
Association fribourgeoise
de ski et de snowboard



SCTF
Société cantonale
des tireurs fribourgeois



HC Fribourg-Gottéron
Hockey Club



TSV Volley Düdingen



FFSE
Fédération fribourgeoise
des sports équestres



Elfic Fribourg



Fribourg Olympic



Fribourg Rando



Fribourg Natation



RMAF
Association Remontées Mécaniques
Alpes Fribourgeoises



SCMF
Société cantonale
des musiques fribourgeoises



FFC
Fédération fribourgeoise
des chorales



AFJM
Association fribourgeoise
jeunes musiciens



**Orchestre des Jeunes
de Fribourg**



FIFF
Festival
International de Films



CCIF
Chambre de commerce et
d'industrie Fribourg



PRO SENECTUTE
Service social spécialisé
pour les questions liées
à la vieillesse



Terroir Fribourg



UNI Fribourg



SOS Futures Mamans



Cadre Noir et Blanc



**Noble Contingent des
Grenadiers fribourgeois**





Marilyne Caille-Bapst – Sculptrice sur bois

Niché au cœur de l'Intyamon gruérien, l'atelier de Marilyne Caille-Bapst recèle des trésors insoupçonnés. La sculptrice sur bois y donne vie à des pièces de tilleul, de chêne ou de mélèze. Sur commande ou selon son inspiration, Marilyne Caille-Bapst met à profit toutes ses compétences, acquises notamment lors d'un apprentissage en Suisse alémanique, et son sens créatif pour réaliser des cadeaux d'anniversaire ou de mariage, des créations pour marquer une étape dans une vie, des crèches ou des ornements religieux. Grandes comme la sculpture pour un festival, ou en miniature comme ses bijoux bois-argent, ses œuvres savent toucher les spectateurs au plus près de leur cœur.

EN 2020, LA BCF S'EST ENGAGÉE NOTAMMENT POUR :

NEUJAHRSKONZERT – PODIUM DÜDINGEN – 12 JANVIER 2020

« A Night on Broadway » : un programme de très haute qualité présenté par le Prague Symphonic Ensemble (PSE) et l'Ensemble Vocal de Villars-sur-Glâne (EVV) a fait le bonheur de près de 2'000 personnes lors de 4 concerts organisés du 10 au 12 janvier 2020 au Podium de Guin.

Accompagnés du Chœur du Collège Sainte-Croix et du Chœur du Collège du Sud de Bulle, et de solistes de renom international, le PSE et l'EVV – sous la direction de Jérôme Kuhn, issu de la Haute école de musique de Lausanne-Fribourg – ont associé leurs capacités musicales et vocales pour enchanter les spectateurs, tout particulièrement lors de la soirée soutenue par la BCF.



CONCOURS DES SOLISTES FRIBOURGEOIS, BULLE – 24-26 JANVIER 2020 – WWW.BULLE2020.CH

Au travers de la Société Cantonale des musiques fribourgeoises, la BCF a apporté son soutien au 26^{ème} concours des solistes fribourgeois, organisé par le Corps de Musique de la Ville de Bulle et qui s'est tenu en janvier 2020 au CO de la Gruyère et au Collège du Sud à Bulle. Quelque 330 solistes se sont affrontés devant un public nombreux et des experts professionnels, dans les catégories bois, cuivre, percussion, tambour et petits ensembles. Ils ont ainsi fait la démonstration que la relève de nos harmonies et autres brass band est plus qu'assurée dans le canton.

OUVERTURE DE LA PATINOIRE BCF ARENA – 1^{ER} OCTOBRE 2020

Le 1^{er} octobre 2020, 5'160 spectateurs ont assisté au match d'ouverture de la nouvelle BCF Arena, opposant le HC Fribourg-Gottéron au SC Rapperswil-Jona Lakers. Fruit d'un chantier de longue haleine, complexe et impressionnant à tous points de vue, la patinoire de Fribourg a revêtu ses plus beaux atours pour accueillir joueurs et supporters à l'entame d'une saison de hockey sur glace ô combien mouvementée. Plus grande, plus lumineuse, plus fonctionnelle, plus spacieuse et plus esthétique, la nouvelle BCF Arena offre désormais un écrin majestueux à l'équipe-phare du canton de Fribourg.

CARNAVAL DES BOLZES – 22-25 FÉVRIER 2020

On ne présente plus le Carnaval des Bolzes ! Mettant sens dessus dessous la Basse-Ville de Fribourg durant 4 jours, il fait le bonheur de tous à l'occasion du Grand Cortège du dimanche, animé de chars, de groupes déguisés et surtout de Guggenmusik, qui se conclut par la mise à mort du Rababou, coupable de tous les maux de l'année. Le mardi après-midi permet aux plus jeunes de rivaliser avec les adultes en déguisements et en Guggen lors du cortège des enfants, et font ensuite un sort au « Petit Rababou ».

SIGNATURES AUTORISÉES AU 01.01.2021

PRÉSIDENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Wenger Daniel*

DIRECTEURS

Galley Denis*

Maillard Anne*

Yerly Cédric*

DIRECTEURS ADJOINTS

Briguet François*

Brugger Jean-Pierre

Wicky Laurent

SOUS-DIRECTEURS

Aebischer Pascal

Betticher Patrick

Buchs David

Chappuis Gérald

Cotting Pierre-Yves

Ducrest Jean-Daniel

Gauthier Michel

Genoud Laurent

Hogg Nicolas

Jacquat Luc

L'Eplattenier Eric

Maillard Olivier

Mettler Christophe

Niklaus Stéphane

Pauli Alain

Perey Stéphane

Pierret Jacques

Roggo Thomas

Romanens Pierre

Rouiller Christian

Spring Andreas

Sturny David

Yerly Julien

Zbinden Andreas

Zillweger Philippe

FONDÉS DE POUVOIR

Bächler Thomas

Brechtbühl Richard

Brügger Erich

Brülhart Bruno

Burri Mathias

Campana Stéphane

Charmey Claude

Chollet Lionel

Corpataux Francis

Desbiolles Samuel

Dupasquier Philippe

Dupont Patrice

Egger François

Grivel Christophe

Herren Dominic

Irrausch Frank

Jaquet Marc

Jeckelmann Guido

Jonin Pierre-Yves

Jost Sébastien

Koenig Xavier

Koller Alain

Krähenbühl Ken

Küttel Christian

Levis Marco

Mansueto Cosimo

Marcolino Moutinho Emilia

Meyer Stéphane

Moret Gilles

Mrazek Harold

Müller Elisabeth

Neuhaus Patrick

Pasquier Yves

Pauchard Eric

Perler Ingo

Perler Pia

Piccot Grégoire

Progin Josef

Rauber Cédric

Reber Christian

Righi Nicolas

Rochat Anne

Roggo Xavier

Rosenast Martin

Rosset Valentin

Tercier Nicolas

Tombez Matthieu

Werro Daniel

Wicky Patrick

Wicky Stéphane

MANDATAIRES COMMERCIAUX

Aeby David

Andrey Schorro Christel

Angéloz Denis

Ayer Christelle

Barras Philippe

Baumann Roman

Bersier Gilles

Bersier Sébastien

Betschart Edith

Blanc Xavier

Blanchard Othmar

Bossailier Yann

Brülhart Thomas

Buchs Mischa

Bürgi Ludovic

Burri Manuel

Cambou Julie

Chambettaz Christian

Chapuis Minh Hung Emmanuel

Chatton Maryline

Cottet Damien

de Buman Philippe

de Gottrau Nicolas

Déglise Fabien

Della Chiesa Laurent

Dougoud Jérôme

Dürr David

Etienne Francine

Flück Dominique

Flühmann Marianne

Gorgoni Marco

Guinnard Sébastien

Häfiger Philippe

Harder Eric

Helbling Steeve

Jeitziner Lukas

Kilchoer Philippe

Kolly Julien

Kolly Laurent

Lüdin Céline

Mathis Andrea

Meister Theresia

Menoud Olivier

Michel Christophe

Molloyres Christian

Mugny Yves

Muller Yannick

Neubrand Matthias

Nussbaumer Camille

Overney Mireille

Pereira Antonio

Perriard Sandra

Perroud Christine

Pichonnaz Christian

Piller Alexandra

Pochon Barbara

Python Jean-François

Schaller Sandra

Schuler Marc

Signer Julie

Simonet Luc

Spicher Fiona

Trabelsi Karim

Volery Margot

Vonlanthen Fabian

Vonlanthen Jean-Michel

Vorlet Pascal

Vultier Jacques

Wüthrich Vincent

Wyss Nathalie

CHEF AUDIT INTERNE

Emery Fabien

AUDITEURS

Hofmann Alexandre

Mardon Julien

* membre de la direction générale



Jérôme Nidegger – Créateur de flûtes amérindiennes

Menuisier-charpentier indépendant, Jérôme Nidegger découvre la flûte amérindienne lors d'un séjour prolongé au Brésil, où il apprend à fabriquer des flûtes en bambou. De retour en Suisse, il reproduit ces flûtes au son si prenant en utilisant des essences locales, telles le frêne, l'alisier, l'if et bien d'autres. Il fait appel à son sens artistique tout particulièrement lors de la création du « totem », la pièce posée sur la flûte pour fermer le sifflet : elle revêt en effet une importance très personnelle. Jérôme Nidegger lui donne souvent un aspect nonfiguratif, guidé par ses sensations, s'apparentant au chamanisme, qu'il a acquises durant son initiation sud-américaine.





COMMENTAIRES DES COMPTES 2020

BILAN

EN BREF

(Exprimé en milliers de francs)	2020	2019	Variation en %
Total du bilan	26'714'326	24'639'422	8,4
Avances à la clientèle	20'232'980	19'364'168	4,5
Immobilisations financières	1'322'342	1'164'911	13,5
Dépôts de la clientèle	15'947'148	14'445'016	10,4
Fonds propres (après répartition)	2'150'415	2'058'071	4,5

En 2020, la somme du bilan a progressé de 2,1 milliards de francs à 26,7 milliards de francs, soit une augmentation de 8,4%.

Les avances à la clientèle augmentent de 0,9 milliard de francs à 20,2 milliards de francs ou de 4,5%. Elles dépassent pour la 1^{ère} fois les 20 milliards de francs.

Les nouvelles limites de crédits octroyées totalisent 2,5 milliards de francs. Elles englobent pour 0,3 milliard de francs les crédits transitoires octroyés dans le cadre du programme d'aide de la Confédération, ainsi que des financements de transmissions d'entreprises.

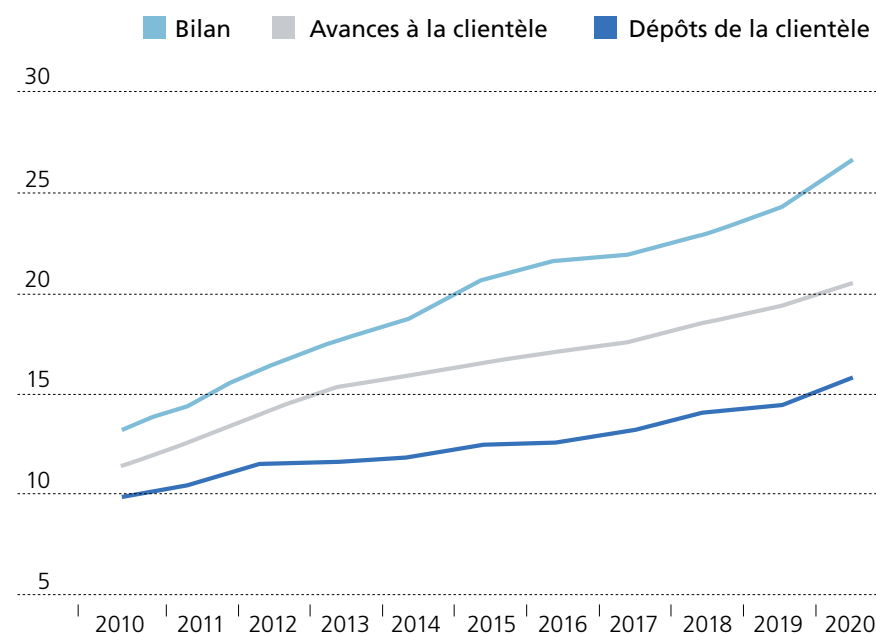
Les dépôts de la clientèle, toutes formes confondues, atteignent 15,9 milliards de francs. Ils progressent de manière exceptionnelle de 1,5 milliard de francs ou de 10,4%.

LIQUIDITÉS

Selon les articles 13 et suivants de l'Ordonnance relative à la loi fédérale sur la Banque nationale suisse (OBN) du 18 mars 2004, la moyenne mensuelle des disponibilités requises pour la période de référence, du 20 décembre 2020 au 19 janvier 2021, s'élève à 161,7 millions de francs. En décembre 2020, la moyenne journalière de la période présente un solde de 3'950,5 millions de francs, d'où un supplément de 3'788,8 millions de francs par rapport au montant requis.

En matière de réserve de liquidités, le ratio de liquidités à court terme (LCR) issu des accords Bâle III dépasse les 100% et respecte ainsi les exigences quantitatives.

Évolution du bilan 2010 - 2020 (en milliards de francs)



ACTIFS

Les **créances sur les banques**, composées essentiellement de dépôts à court et à moyen terme placés auprès de banques de première qualité, totalisent 821,1 millions de francs (+54,6%).

Les **créances résultant d'opérations de financement de titres** totalisent 57,3 millions de francs contre 48,4 millions de francs à fin 2019. Elles représentent des liquidités placées auprès d'autres instituts financiers contre remise de titres en garantie (prise en pension de titres).

Les **avances à la clientèle**, correctifs de valeurs pour risques de défaillance déduits, augmentent de 0,9 milliard de francs à 20,2 milliards de francs (+4,5%).

Les créances hypothécaires atteignent 17,0 milliards de francs, en progression de 0,8 milliard de francs (+4,9%).

Les autres créances à la clientèle totalisent 3,2 milliards de francs.

Dans le cadre de la crise sanitaire, la banque a activement participé au programme d'aide de la Confédération en octroyant des crédits COVID pour 342 millions de francs. La BCF figure parmi les 10 banques les plus actives du programme.

La progression importante des avances à la clientèle confirme le soutien marqué de la BCF aux PME et respectivement au marché immobilier du canton de Fribourg, tout en pratiquant une saine gestion des risques.

Les **immobilisations financières** figurent au bilan pour 1,3 milliard de francs. Elles comprennent les titres acquis à des fins de placement et de réserve de liquidités (plus de 98%), le stock des métaux précieux et les immeubles destinés à la revente.

Les **immobilisations corporelles**, composées essentiellement des immeubles à l'usage de la banque, figurent au bilan pour 68,9 millions de francs, après comptabilisation des amortissements.

Répartition de l'actif en %



PASSIFS

Au passif, le **total des engagements envers les banques** reste stable à 1,5 milliard de francs.

Les **engagements résultant d'opérations de financement de titres**, soit les emprunts auprès d'autres instituts financiers par mise en pension de titres, totalisent 35,0 millions de francs contre 700,0 millions de francs à la fin de l'année précédente.

Les **dépôts de la clientèle**, toutes formes confondues, progressent de manière extraordinaire de 1,5 milliard de francs à 15,9 milliards de francs (+10,4%).

Les **obligations de caisse** augmentent de 31,4 millions de francs à 296,0 millions de francs (+11,9%).

En 2020, la banque a émis deux nouveaux emprunts obligataires, procédé à trois augmentations d'un même emprunt, pour un total de 480,0 millions de francs.

La banque a également souscrit aux différentes émissions de la Centrale des lettres de gage pour un montant total de 811,0 millions de francs.

Les **provisions** comprennent les montants pour couvrir les risques d'exploitation de la banque et les correctifs de valeur pour risque de défaillance sur des engagements hors-bilan. Elles totalisent 9,8 millions de francs.

Les **réserves pour risques bancaires généraux**, considérées comme fonds propres, ont été alimentées par une attribution de 21,0 millions de francs. Elles atteignent 621,0 millions de francs.

Répartition du passif en %



FONDS PROPRES

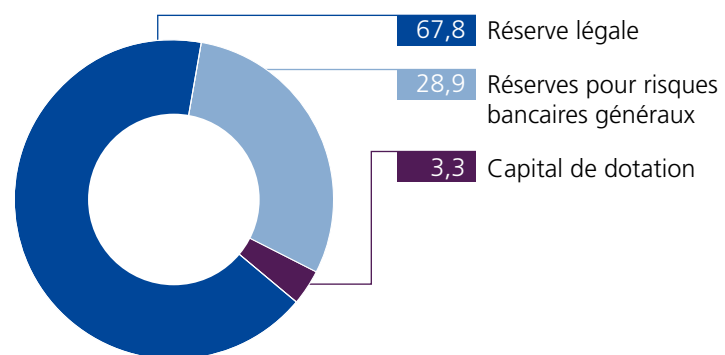
Les **fonds propres** se composent du capital de dotation, de la réserve légale et des réserves pour risques bancaires généraux.

Le capital de dotation de 70 millions de francs, inchangé depuis 1981, est entièrement mis à disposition par l'État de Fribourg.

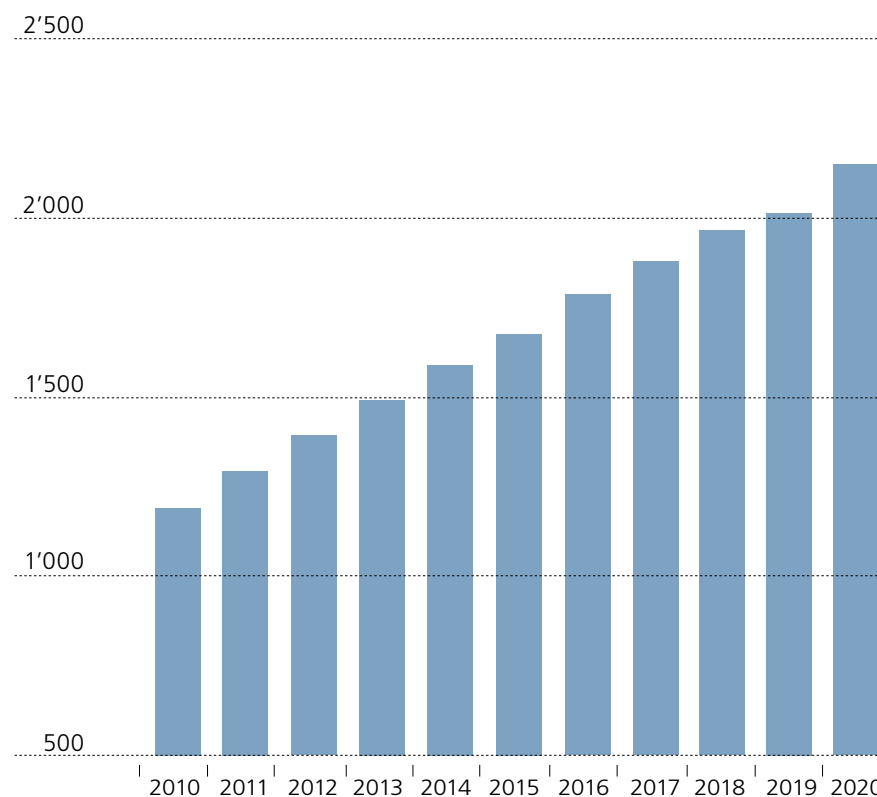
Après répartition du bénéfice, l'ensemble des fonds propres augmente de 92,0 millions de francs et franchit la barre des 2,2 milliards de francs. Le ratio CET1 (Common Equity Tier 1 ou noyau dur des fonds propres de base) s'élève à 17,82%.

La BCF respecte amplement les exigences en la matière.

Répartition des fonds propres en % après répartition du bénéfice



Évolution des fonds propres 2010 - 2020 (en millions de francs)



COMPTE DE RÉSULTAT

En 2020, la BCF a pu maintenir le cap et réaliser un exercice solide malgré la crise sanitaire. Après dotation de 21,0 millions de francs aux réserves pour risques bancaires généraux, le bénéfice atteint 133,3 millions de francs (+1,3%), en augmentation pour la 27^{ème} fois consécutive.

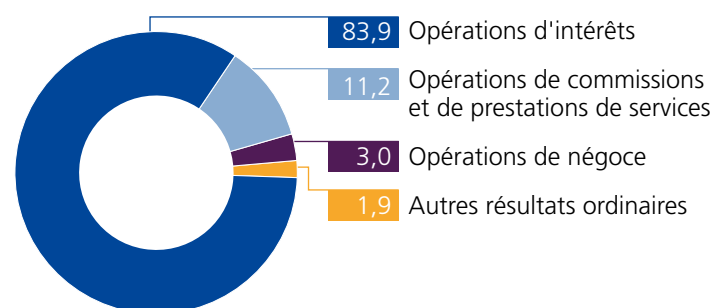
Ces résultats démontrent une fois de plus le bien-fondé de la stratégie appliquée et confirment la solide position de la BCF sur le marché. Ils permettent de répondre au triple impératif de servir au mieux ses clients, d'apporter un soutien déterminant à l'économie du canton et de dégager une très bonne rentabilité opérationnelle.

L'incertitude créée par le coronavirus s'est fortement accrue à l'échelle de l'économie suisse et cantonale. Les perspectives se sont considérablement assombries pour certaines branches. L'économie est au-devant de défis hors du commun.

La BCF est sensible aux effets de la crise sanitaire sur les entreprises touchées. Soucieuse d'offrir des mesures concrètes à sa clientèle la plus impactée, la banque a mis en place une structure dédiée spécifiquement aux entreprises et indépendants en difficulté. Elle examine avec une attention particulière les situations individuelles dans les secteurs d'activités les plus directement exposés et propose des solutions adaptées aux besoins de financement à court terme. Une réponse rapide, simple et efficace est apportée afin d'accompagner et d'aider les commerçants, professionnels, petites et moyennes entreprises à traverser cette crise. Dans ce cadre, la BCF a participé activement au programme des crédits COVID et a procédé à des reports d'amortissements.

En dépit des conditions opérationnelles difficiles, la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs au service de la clientèle témoigne son attachement, son soutien et sa solidarité en cette période de crise.

Répartition des produits d'exploitation en %



PRODUITS D'EXPLOITATION

Malgré une augmentation prononcée des correctifs de valeur pour risques de défaillance et des effets du Covid-19, les **produits d'exploitation** progressent de 0,2% à 281,2 millions de francs.

OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS

Au compte de résultat et malgré l'impact des taux d'intérêts négatifs, le **résultat brut des opérations d'intérêts** augmente de 3,9 millions de francs à 247,8 millions de francs. Cette évolution s'appuie d'une part sur l'augmentation du volume des crédits et, d'autre part, sur une diminution des coûts de couverture du risque de taux.

Le **résultat net des opérations d'intérêts** progresse de 0,3%. La variation des corrections de valeur pour risque de défaillance augmente de 3,0 millions de francs à 12,0 millions de francs, notamment pour couvrir les risques latents comprenant également ceux en lien avec le programme des crédits COVID.

L'importante augmentation des affaires a ainsi permis de compenser la diminution des marges due aux effets des taux négatifs, effets non répercutés de manière systématique sur notre clientèle individuelle et entreprises.

La part du résultat des opérations d'intérêts représente le 83,9% du total des produits d'exploitation.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICES

Le **résultat des opérations de commissions et de prestations de services** est en progression de 1,5% à 31,6 millions de francs.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

Le **résultat des opérations de négoce**, composé essentiellement des produits des devises, de change et des métaux précieux, diminue de 1,7 million de francs à 8,4 millions de francs (-16,7%). La diminution provient notamment de la chute des opérations de change consécutive à la baisse des activités touristiques.

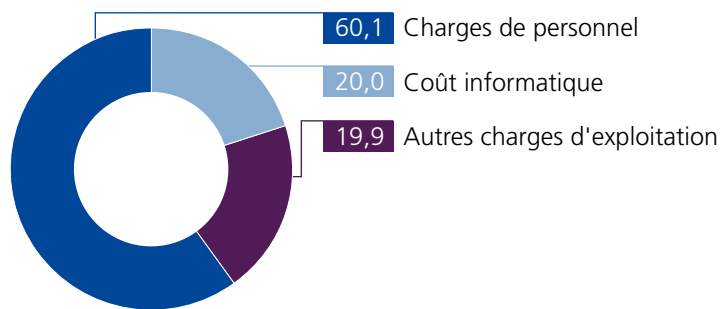
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES

Les autres **résultats ordinaires** augmentent de 1,1 million de francs à 5,4 millions de francs.

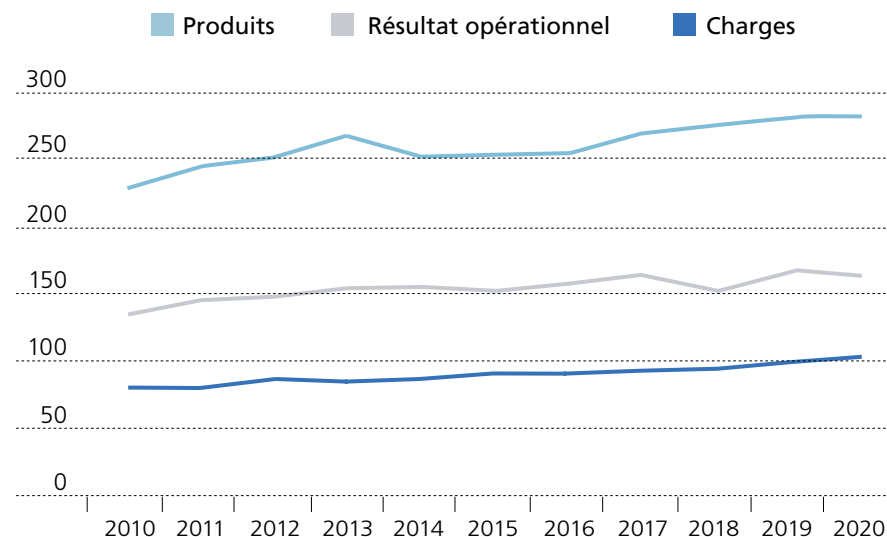
CHARGES D'EXPLOITATION

Le **total des charges d'exploitation ordinaires** de 101,7 millions de francs reste en deçà du budget et confirme la parfaite maîtrise des coûts.

Répartition des charges d'exploitation en %



Évolution des résultats 2010 - 2020 (en millions de francs)



RÉSULTATS

CORRECTIONS DE VALEUR SUR PARTICIPATIONS, AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET VALEURS IMMATÉRIELLES

Les amortissements sur les immobilisations corporelles et correctifs de valeur sur participations totalisent 16,6 millions de francs, en augmentation de 1,1 million de francs en raison d'importantes rénovations de succursales.

VARIATIONS DES PROVISIONS ET AUTRES CORRECTIONS DE VALEUR, PERTES

La variation des corrections de valeur et des pertes impacte le résultat de 0,9 million de francs.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le **résultat opérationnel** diminue de 3,6 millions de francs à 162,0 millions de francs (-2,2%).

IMPÔTS

Les communes perçoivent un montant de l'ordre de 3,3 millions de francs, les paroisses de 0,3 million de francs et le canton de 4,4 millions de francs.

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

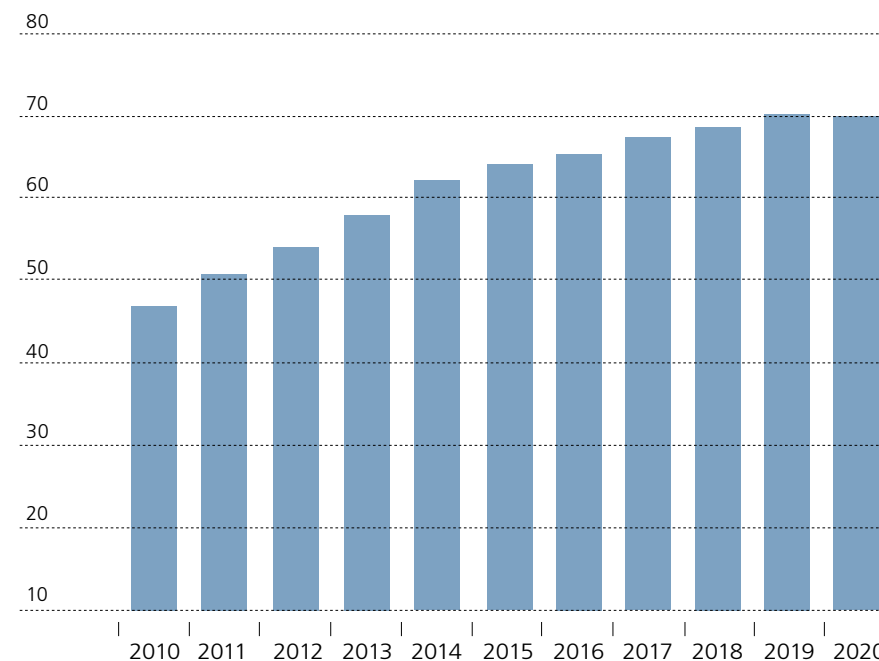
Le **bénéfice net** atteint 133,3 millions de francs, soit une augmentation de 1,7 million de francs (+1,3%).

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

Lors de sa dernière séance, le conseil d'administration a arrêté les comptes présentés. Il propose la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2020 :

Bénéfice de l'exercice	CHF 133'343'995
Bénéfice reporté	CHF 71'088
Bénéfice au bilan	CHF 133'415'083
Répartition du bénéfice	
Indemnité pour la garantie de l'État	CHF 43'000'000
Rémunération du capital de dotation	CHF 11'000'000
Versement extraordinaire à l'État	CHF 8'000'000
Attribution au fonds de réserve	CHF 71'000'000
Report à nouveau	CHF 415'083

Évolution du versement annuel (y compris impôts) à l'État
2010 - 2020 (en millions de francs)



La banque exprime sa gratitude à sa fidèle clientèle pour sa confiance. Elle s'engage à améliorer en permanence la qualité de ses services.

Au nom du conseil d'administration : A. Michel, président

Au nom de la direction générale : E. Jeitziner, président



Holzbau Hofmann Dänzer AG – Charpentiers

Les quelque 20 employés de Holzbau Hofmann Dänzer AG, à la frontière singinoise avec le canton de Berne, n'étaient certes pas tous occupés à la fabrication et au montage de la nouvelle passerelle en bois de Laupen. Mais tous sont des charpentiers passionnés et fiers de leur métier. Qu'il s'agisse d'un pont – non seulement entre deux rives mais aussi entre des corps de métier aux objectifs parfois opposés –, d'une maison traditionnelle, de la transformation d'une ferme classée ou de bâtiments industriels ou agricoles, ils mettent en œuvre tout leur savoir-faire pour réaliser des ouvrages qui traverseront le temps.



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2020

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VARIATION			
ACTIFS	31.12.2020	31.12.2019	EN CHF	EN %
Liquidités	3'978'999	3'245'019	733'980	22,6
Créances sur les banques	821'133	531'271	289'862	54,6
Créances résultant d'opérations de financement de titres	57'275	48'408	8'867	18,3
Créances sur la clientèle	3'187'449	3'121'864	65'585	2,1
Créances hypothécaires	17'045'531	16'242'304	803'227	4,9
Opérations de négoce	2'019	7'541	-5'522	-73,2
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5'614	7'775	-2'161	-27,8
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0	0	0,0
Immobilisations financières	1'322'342	1'164'911	157'431	13,5
Comptes de régularisation	32'845	35'634	-2'789	-7,8
Participations	46'851	26'448	20'403	77,1
Immobilisations corporelles	68'910	69'074	-164	-0,2
Valeurs immatérielles	0	0	0	0,0
Autres actifs	145'358	139'173	6'185	4,4
Total des actifs	26'714'326	24'639'422	2'074'904	8,4
Total des créances subordonnées	70'250	52'499	17'751	33,8
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	0	0	0	0,0

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

			VARIATION	
PASSIFS	31.12.2020	31.12.2019	EN CHF	EN %
Engagements envers les banques	1'519'357	1'510'853	8'504	0,6
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	35'000	700'000	-665'000	-95,0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	15'651'178	14'180'466	1'470'712	10,4
Engagements résultant d'opérations de négoce	0	0	0	0,0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	144'252	140'556	3'696	2,6
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0	0	0,0
Obligations de caisse	295'970	264'550	31'420	11,9
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	6'745'000	5'648'000	1'097'000	19,4
Comptes de régularisation	94'826	71'387	23'439	32,8
Autres passifs	6'487	6'845	-358	-5,2
Provisions	9'841	9'694	147	1,5
Réserves pour risques bancaires généraux	621'000	600'000	21'000	3,5
Capital de dotation	70'000	70'000	0	0,0
Réserve légale issue du bénéfice	1'388'000	1'305'000	83'000	6,4
Bénéfice reporté	71	460	-389	-84,6
Bénéfice de l'exercice	133'344	131'611	1'733	1,3
Total des passifs	26'714'326	24'639'422	2'074'904	8,4
Total des engagements subordonnés	0	0	0	0,0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	0	0	0	0,0
OPÉRATIONS HORS BILAN	31.12.2020	31.12.2019	EN CHF	EN %
Engagements conditionnels	187'548	186'901	647	0,3
Engagements irrévocables	341'847	250'708	91'139	36,4
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	35'460	35'460	0	0,0
Crédits par engagement	0	0	0	0,0

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VARIATION			
	2020	2019	EN CHF	EN %
Produit des intérêts et des escomptes	306'419	317'303	-10'884	-3,4
Produit des intérêts et dividendes des opérations de négoce	42	37	5	13,5
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	9'266	8'632	634	7,3
Charges d'intérêts	-67'917	-82'016	-14'099	-17,2
Résultat brut des opérations d'intérêts	247'810	243'956	3'854	1,6
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-12'025	-8'981	3'044	33,9
Résultat net des opérations d'intérêts	235'785	234'975	810	0,3
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	17'835	17'618	217	1,2
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'916	1'605	311	19,4
Produit des commissions sur les autres prestations de services	15'104	15'712	-608	-3,9
Charges de commissions	-3'234	-3'782	-548	-14,5
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	31'621	31'153	468	1,5
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	8'356	10'037	-1'681	-16,7
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	1'262	1	1'261	>100
Produit des participations	2'366	2'751	-385	-14,0
Résultat des immeubles	737	672	65	9,7
Autres produits ordinaires	1'257	1'026	231	22,5
Autres charges ordinaires	-195	-82	113	>100
Autres résultats ordinaires	5'427	4'368	1'059	24,2
Total des produits d'exploitation	281'189	280'533	656	0,2

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020 (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VARIATION			
	2020	2019	EN CHF	EN %
Charges de personnel	-61'102	-59'997	1'105	1,8
Autres charges d'exploitation	-40'569	-40'372	197	0,5
Total des charges d'exploitation	-101'671	-100'369	1'302	1,3
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-16'604	-15'464	1'140	7,4
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-905	907	1'812	>100
Résultat opérationnel	162'009	165'607	-3'598	-2,2
Produits extraordinaires	278	71	207	>100
Charges extraordinaires	0	0	0	0,0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-21'000	-13'000	8'000	61,5
Impôts	-7'943	-21'067	-13'124	-62,3
Bénéfice de l'exercice	133'344	131'611	1'733	1,3
Bénéfice reporté	71	460	-389	-84,6
Bénéfice au bilan	133'415	132'071	1'344	1,0
Répartition du bénéfice				
Indemnité pour la garantie de l'État	43'000	38'000	5'000	13,2
Rémunération du capital de dotation	11'000	11'000	0	0,0
Versement extraordinaire à l'État	8'000	0	8'000	100,0
Attribution au fonds de réserve	71'000	83'000	-12'000	-14,5
Report à nouveau	415	71	344	>100

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2020

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	SOURCES	EMPLOIS	SOURCES	EMPLOIS
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne):				
Résultat de la période	133'344		131'611	
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	21'000		13'000	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	16'604		15'464	
Provisions et autres corrections de valeur	147			1'222
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	12'421			6'059
Délimitations actives	2'789			4'474
Délimitations passives	23'439			1'506
Versement à l'État		49'000		48'000
Solde	209'744	49'000	160'075	61'261
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres:				
Solde	0	0	0	0
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles:				
Participations		20'778		1'867
Immeubles		2'520		2'992
Autres immobilisations corporelles		13'544		9'233
Solde	0	36'842	0	14'092
Flux de fonds de l'activité bancaire:				
Engagements envers les banques à court terme		115'496	402'974	
Engagements envers les banques à long terme	124'000			23'000
Créances sur les banques à court terme		289'862	6'327	
Créances sur les banques à long terme				
Engagements résultant d'opérations de financement de titres à court terme		665'000	425'000	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres à long terme				
Créances résultant d'opérations de financement de titres à court terme		8'867	10'644	
Créances résultant d'opérations de financement de titres à long terme				
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'470'712		367'190	
Créances sur la clientèle		71'583		35'550
Créances hypothécaires		809'650		812'949
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'696		23'387	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'161			1'414
Obligations de caisse	71'100	39'680	85'555	45'581
Emprunts	480'000		430'000	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	811'000	194'000	268'000	314'000
Immobilisations financières		157'431		53'726
Opérations de négoce	5'521		1'289	
Autres engagements		358		700
Autres créances		6'185		23'146
Solde	2'968'190	2'358'112	2'020'366	1'310'066
État des liquidités:				
Liquidités		733'980		795'022
Solde	3'177'934	3'177'934	2'180'441	2'180'441

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	CAPITAL DE DOTATION	RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	RÉSERVES ISSUES DU BÉNÉFICE	BÉNÉFICE / PERTE REPORTÉ	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL
Capitaux propres au début de la période de référence	70'000	600'000	1'305'000	132'071		2'107'071
Dividendes et autres distributions				-49'000		-49'000
Autres dotations (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux		21'000				21'000
Autres dotations (prélèvements) affectant les autres réserves			83'000	-83'000		0
Bénéfice / Perte (résultat de la période)					133'344	133'344
Capitaux propres à la fin de la période de référence	70'000	621'000	1'388'000	71	133'344	2'212'415





Philippe Emery – Créateur ébéniste

Tombé dans la marmite lors de son apprentissage d'ébéniste à Grens sur Nyon, Philippe Emery a développé l'amour de son métier par la pratique. Curieux de nature, avide d'apprendre, il accomplit un tour de France auprès des Compagnons du Devoir et développe ainsi une culture du métier et l'exigence de la bienfacture. Aujourd'hui après les 30 ans de son entreprise, toujours avec son équipe et les apprentis qu'il forme, il crée des solutions esthétiques en série ou sur mesure. Mobilier liturgique, établis et meubles d'horlogers ou recreation du mobilier ancien sur le bateau Neuchâtel, il travaille essentiellement des bois suisses, notamment du noyer ou du cerisier. Qu'il soit classique ou contemporain, le mobilier conçu et réalisé par Philippe Emery dans son atelier de Les Friques/St-Aubin ne laisse pas indifférent.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) est une personne morale de droit public distincte de l'État. Son siège est à Fribourg.

PERSONNEL

Au 31 décembre 2020, la banque salarie 474 personnes (31.12.2019: 471) représentant 385 emplois à temps complet (31.12.2019: 381).

ACTIVITÉS

La BCF offre les prestations de services d'une banque universelle de proximité. Elle joue un rôle déterminant dans le marché bancaire fribourgeois grâce à sa connaissance du tissu économique et à sa forte implantation. Elle propose à ses clients des solutions sur mesure. Elle concentre ses activités dans les domaines indiqués ci-après:

OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS

Les opérations d'intérêts constituent, avec une part de 84% du total des produits, la principale source de revenus. Les avances sont en général accordées moyennant des couvertures hypothécaires sur des logements, des bâtiments commerciaux et industriels. Les crédits commerciaux sont notamment octroyés aux PME de tous les secteurs économiques du canton.

Les variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont déduites du résultat brut des opérations d'intérêts et impactent ainsi directement la marge d'intérêt.

Les opérations interbancaires sont en majeure partie des opérations à court et à moyen terme. Pour le refinancement à long terme, la BCF recourt au marché des capitaux. Elle émet ainsi à intervalles irréguliers des emprunts en son propre nom et participe, en tant que membre de la Centrale d'émission des lettres de gage des Banques Cantonales, aux emprunts émis par cet organisme.

La gestion des risques de taux se fait principalement par le biais des swaps de taux. Les dépôts à la clientèle, y compris les obligations de caisse, couvrent à raison de 79% les avances à la clientèle.

AFFAIRES DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les opérations de commissions et de prestations de services participent pour 11% au total des produits. Les opérations sur titres, le conseil en placement, la gestion de fortune, ainsi que le trafic des paiements constituent la part prépondérante des affaires de commissions et de prestations. Tant la clientèle privée que les investisseurs institutionnels et les entreprises commerciales utilisent ces services financiers.

AFFAIRES DE NÉGOCE

Les affaires de négoce, 3% du total des produits, se composent essentiellement des opérations de change, de métaux précieux et de devises, exécutées pour le compte de la clientèle. Ces opérations sont effectuées dans le cadre de limites précises, sans position ouverte importante.

AUTRES CHAMPS D'ACTIVITÉ

Pour répondre aux exigences de liquidité, la banque gère son propre portefeuille de titres. Il est composé en majorité de positions à taux d'intérêt fixe pouvant être escomptées auprès de la Banque nationale suisse pour des opérations de Repo (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements). La BCF exerce son activité dans un réseau de 28 succursales dont une en ligne. Elle exploite également 62 bancomats, 20 depomats et 11 zones en libre-service.

EXTERNALISATION

La BCF a notamment externalisé au sens de la circulaire de la FINMA 2018/3 (« Outsourcing - banques et assureurs ») les activités liées à l'informatique auprès de la société Swisscom (Suisse) SA et les activités de numérisation des documents auprès de La Poste Suisse SA.

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS OU SUBSÉQUENTS

Aucun élément n'est à relever.

PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution, aux dispositions régissant l'établissement des comptes, à savoir l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC) et à la directive FINMA 2020/01 (« Comptabilité banques »), ainsi qu'au code des obligations. Les comptes annuels sont établis conformément au principe de l'image fidèle (boucllement individuel statutaire) au 31 décembre.

Les dispositions sur la constitution de correctifs de valeur pour risques de défaillance énoncées à l'art. 25 de l'OEPC seront mises en œuvre conformément aux dispositions transitoires en 2021.

Les chiffres des annexes et des informations complémentaires ont été arrondis pour les besoins de la publication. De potentiels écarts d'addition sont ainsi possibles.

SAISIE DES OPÉRATIONS

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres de la banque au jour de leur conclusion (trade date accounting).

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et passifs exprimés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et charges sont convertis aux cours de change effectifs aux dates des transactions. Les gains et les pertes sont enregistrés dans le résultat des « Opérations de négoce » ou dans les « Autres résultats ordinaires ».

Cours appliqués :	31.12.2020	31.12.2019
EUR	1,082	1,086
USD	0,881	0,968
GBP	1,205	1,274

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont portées au bilan à la valeur nominale.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La mise au bilan des créances et des engagements sur la clientèle et sur les banques est effectuée selon le principe de la valeur nominale. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il existe des indices permettant d'estimer que les clauses contractuelles ne seront pas entièrement respectées, sont évaluées à leur valeur de liquidation. Ainsi, après prise en compte des garanties fournies, les risques de pertes résiduels existants sur ces créances sont couverts par des correctifs de valeur individualisés. Dans le cadre de l'évaluation des correctifs de valeur individualisés, l'ensemble des engagements du client est pris en compte. Pour couvrir le risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, hors crédits aux collectivités de droit public et aux banques, un correctif de valeur est également constitué.

Les intérêts sur créances compromises et ceux dont le recouvrement est problématique, respectivement les intérêts échus et impayés au-delà de 90 jours, sont provisionnés.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Les portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce sont toujours évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des « Opérations de négoce ». Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est comptabilisé dans le résultat des « Opérations d'intérêts ».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres productifs d'intérêts considérés comme immobilisations financières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, l'agio ou le disagio est amorti jusqu'à l'échéance des titres (accrual method).

Les autres titres d'immobilisations financières ainsi que les métaux précieux sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous la rubrique « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les immeubles destinés à la revente sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur de liquidation. Celle-ci tient également compte de la durée de rétention des objets.

MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

Les opérations de mise/prise en pension (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements) sont comptabilisées comme suit :

- _ Les montants en argent échangés sont portés au bilan sous la rubrique « Créances résultant d'opérations de financement de titres », respectivement « Engagements résultant d'opérations de financement de titres ».
- _ Les titres transférés à des fins de garantie n'impliquent pas d'écriture au bilan, la banque cédante restant l'ayant droit économique.
- _ L'aliénation subséquente de titres reçus implique une saisie au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

PARTICIPATIONS

Les participations sont évaluées au plus à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Pour les participations dans des sociétés dont les titres sont cotés en bourse, l'évaluation est basée sur la valeur boursière, mais au maximum à leur coût d'acquisition.

Les participations ayant caractère de soutien à l'économie ou de sponsoring, indépendamment du taux de détention, dont la valeur de liquidation est non significative, sont valorisées à 1 franc au bilan.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immeubles et terrains propriétés de la banque, portés au bilan à leur valeur d'acquisition, sont amortis selon la méthode dégressive basée sur leur durée de vie économique attendue. Les terrains ne sont pas amortis. Les travaux d'aménagement ou de transformation dans des immeubles existants sont activés si la valeur de marché ou d'usage est durablement augmentée, ou s'ils entraînent une augmentation de la durée de vie.

Les autres immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les machines, les licences de logiciels informatiques, sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie, mais au maximum sur 5 ans. Le principe de l'évaluation individuelle est appliqué.

COMPTES DE RÉGULARISATION

La délimitation dans le temps des produits et des charges concernant l'exercice est comptabilisée dans les comptes de régularisation.

PROVISIONS

Les provisions pour les risques d'exploitation et pour les risques de défaillance des engagements hors-bilan, économiquement nécessaires, sont évalués individuellement à la date d'établissement des comptes.

Les correctifs de valeur sur des créances du bilan sont déduits des rubriques correspondantes et ne figurent ainsi pas dans cette position.

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents de l'activité par le débit de la rubrique « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Elles sont reconnues comme fonds propres de base au sens de l'ordonnance fédérale sur les banques et ne sont pas imposées fiscalement.

COMMISSIONS SUR AFFAIRES CRÉDIT

La banque comptabilise les commissions de crédits sous la rubrique « Intérêts créanciers ». Les commissions de conversion de taux variables en taux fixes sont comptabilisées sous « Opérations de commissions ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cadre de la gestion de son bilan « Asset and Liability Management », la banque contracte pour son propre compte des swaps de taux d'intérêts afin de couvrir les prêts à taux fixes accordés à la clientèle. Ces opérations de couverture d'affaires actives font l'objet de tests périodiques d'efficacité.

Les résultats sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats de l'opération couverte.

Les positions de négoce en instruments dérivés sont évaluées au prix du marché. La banque effectue également des opérations de change à terme d'achat et de vente d'options couvertes pour le compte de ses clients et pour son propre compte. Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés ouverts au jour du bilan sont enregistrées sous la rubrique « Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés », respectivement sous « Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés ». Les volumes de tous les contrats ouverts sont indiqués hors bilan.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La banque dispose, pour la prévoyance professionnelle de ses collaborateurs, d'une caisse de pension autonome appelée « Caisse de prévoyance du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg »; il s'agit d'un établissement de droit public. La Caisse de prévoyance est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations, conformément à l'article 48 LPP.

Le bouclement est établi selon Swiss GAAP RPC 26.

L'employeur ne dispose d'aucune réserve de cotisations dans la Caisse.

Au 01.01.2021, 446 assurés actifs et 193 pensionnés sont affiliés à la caisse de pension (année précédente: 444 et 180).

Le plan de prévoyance adopté est un plan dit « en primauté des cotisations »; il couvre les risques usuels de la prévoyance, à savoir les rentes de retraite et d'invalidité, ainsi que le risque-décès. Les cotisations versées pour 2020 par la banque à la Caisse de prévoyance se sont élevées à 6,8 millions de francs (voir tableau page 81).

IMPÔTS

Les impôts se calculent en fonction des résultats réalisés par la banque et tiennent compte du principe de rattachement à la période de référence.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES ET DES PRINCIPES D'ÉVALUATION

Aucune modification des principes comptables et d'évaluation n'est à relever durant l'année 2020.

FACTEURS D'INFLUENCE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE

L'incertitude créée par le coronavirus s'est fortement accrue à l'échelle de l'économie suisse et cantonale. Les mesures entreprises pour contenir l'épidémie, en particulier les semi-confinements et autres quarantaines, ont des effets marqués sur l'économie et spécifiquement sur certaines branches d'activités. La persistance de la crise conduit à un ralentissement économique dont ses développements peuvent affecter les activités ou les résultats financiers de la banque.

APPROCHE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

En tant qu'institut financier, la banque est confrontée aux risques spécifiques suivants:

- _ Risques de défaillance de nos contreparties
- _ Risques de marché et en particulier le risque de taux et les risques de liquidités
- _ Risques opérationnels dont:
 - _ Risques juridiques et de non-conformité
 - _ Risque de réputation

Le cadre stratégique de l'exposition aux risques (appétit de risques), l'organisation, les principes d'évaluation des risques, le rapport des risques ainsi que d'autres principes de fonctionnement de la gestion et de la surveillance des risques sont définis dans le « Concept-cadre pour la gestion des risques ». Ce document, élaboré par la direction générale (DIGE), est revu et adopté annuellement par le conseil d'administration (CA).

GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques de la BCF sont définies selon les mêmes principes de base pour l'ensemble des risques. Les principales responsabilités en matière de gestion des risques sont résumées comme suit :

- Le CA adopte la politique des risques de la banque élaborée par la Direction générale (DIGE) et veille à l'instauration d'un système de contrôle interne (SCI) efficace.
- Le Comité d'audit et des risques (CAuR) surveille et évalue l'efficacité de la politique des risques et des contrôles internes.
- La DIGE est responsable de l'élaboration, de la mise en place et du fonctionnement de la gestion des risques ainsi que du SCI. Elle établit les directives et les instructions qui règlent les responsabilités, les compétences et les mesures de contrôle des risques.
- Le team Risk Management, Controlling et Comptabilité (RMCO), dirigé par le Chief Risk Officer (CRO), est responsable de la gestion et du contrôle des risques. Sa mission est de développer et d'améliorer les méthodes et principes de la gestion des risques de la banque. Il assure également le rapport des risques et le fonctionnement du SCI.
- La fonction Compliance, rattachée au président de la direction générale, a pour objectif de contribuer au fonctionnement de la banque en conformité avec les exigences de son périmètre de compétence. Ce dernier comprend notamment les réglementations concernant la relation avec la clientèle, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la surveillance des marchés et la transparence institutionnelle.

PROPENSION AU RISQUE – STRATÉGIE

L'appétit de risques de la BCF est défini de manière cohérente avec la stratégie et le modèle d'affaires de banque universelle à fort ancrage régional. La BCF poursuit une stratégie de risque faible qui se traduit par les principes suivants en matière de politique des risques :

- La BCF ne soutient pas les transactions qui peuvent être qualifiées de douteuses d'un point de vue éthique, fiscal, juridique, politique ou économique.
- La BCF évite les transactions qui comportent des risques de conflits d'intérêts et des risques difficilement maîtrisables d'ordre environnemental et politique.

La stratégie de la BCF se concentre sur les affaires avec la clientèle privée et entreprises (en particulier les PME) ainsi que sur la gestion de fortune. Le négoce pour propre compte de titres est limité à 30 millions de francs et soumis à la règle de minimis (art. 83 OFR).

La BCF gère un portefeuille de crédits dont elle est à même d'assumer les risques grâce à ses propres résultats et à la structure de ses fonds propres. Le refinancement du portefeuille de crédits doit être couvert majoritairement par des fonds de la clientèle.

Les risques de taux, qui résultent des déséquilibres entre la taille et les termes (échéances de fixation des taux) des positions de l'actif et du passif du bilan de la banque, sont limités au moyen de positions à taux fixe passives et d'instruments dérivés.

Les risques opérationnels représentent des risques que la banque ne contracte pas activement et sont limités en raison du modèle d'affaires simple de la banque.

ÉVALUATION DES RISQUES

Le but économique de chaque transaction doit être transparent, analysé d'une manière complète et être en accord avec la réglementation interne. La définition des catégories de risques est en concordance avec les prescriptions nationales et internationales.

Chaque risque est évalué à l'aide de méthodes approuvées et de manière indépendante. L'évaluation est basée sur l'analyse de la probabilité de survenance du risque ainsi que de son impact financier. Ainsi, une cartographie des risques est construite et revue tous les trois mois.

TOLÉRANCE ET RÉDUCTION DES RISQUES

En fonction de sa stratégie de risques faibles, la BCF a déterminé dans quelle mesure elle entend prendre des risques et a, à cette fin, mis en place une limite pour chaque type de risque, respectivement pour chaque indicateur Risk. Ces limites sont stratégiques (CA) ou opérationnelles (DIGE). Le dépassement d'une limite est annoncé à la DIGE et par elle au CAuR et au CA.

Les risques encourus sont surveillés par des mesures de contrôle qui font partie intégrante du système de contrôle interne. Les directives et instructions internes définissent les contrôles relatifs à chaque domaine traité.

Des scénarios de stress sont régulièrement déroulés notamment sur le portefeuille hypothécaire, sur le risque de taux ainsi que sur la liquidité. Les résultats de ces scénarios permettent d'améliorer en permanence les mesures, respectivement les contrôles mis en place pour atténuer les risques.

RAPPORTS SUR LES RISQUES

L'objectif principal des rapports sur les risques est d'assurer une remontée synthétique aux différents organes sur l'état et l'évolution des risques de la banque et de contrôler le respect des différentes limites.

Le rapport consolidé sur l'ensemble des risques de la BCF est établi par le RMCO. Il apprécie l'environnement économique et donne une compréhension approfondie de l'évolution des risques de crédit, de marché, de liquidité et des risques opérationnels.

RISQUES DE DÉFAILLANCE / RISQUES DE CRÉDIT

Le risque de défaillance se décrit comme le risque de perte résultant du non-respect des clauses contractuelles par la contrepartie et revêt une importance significative pour la banque.

Un règlement édicté par le CA, intitulé « Politique de crédit », définit les objectifs et les principes régissant les affaires comportant un risque de contrepartie. Sur cette base, une directive spécifique « Gestion des crédits » traitant notamment du régime de compétences, des critères d'analyse, d'octroi, de surveillance et des normes de qualité, a été établie par la DIGE.

Elle s'applique à l'ensemble des activités de crédits de la banque, à l'exception des créances sur les banques et les assurances, et vise à assurer une pratique d'autorisation uniforme et adaptée aux risques de crédit. À ce titre, ce document précise les principes, les lignes directrices et normes en vigueur et vise à instaurer un cadre de travail approprié et un code de conduite homogène en matière de gestion des risques de crédit sur une base régulière, précise et complète.

L'ensemble des contreparties nécessitant une autorisation de crédit doit faire l'objet d'une évaluation des risques. La solvabilité des contreparties est une composante essentielle de l'analyse de crédit. À ce titre, tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition du rating de la contrepartie. Le rating ou la classe de risque reflète le risque de défaut du preneur de crédit. La banque travaille avec une échelle de rating des contreparties basée sur douze classes de risque, dont trois classes pour risques plus élevés. En parallèle, la banque se base sur une segmentation au moyen de différents modèles de risque développés au sein de la directive dédiée. La détermination et la gestion des ratings de contreparties sont assurées au moyen de systèmes experts de notation pour les segments de clientèle suivants : clientèle privée, clientèle entreprises et clientèle des professionnels de l'immobilier. Les systèmes experts de notation des ratings de contreparties utilisés par la banque sont fournis par la société RSN Risk Solution Network AG.

Ainsi, la qualité des preneurs de crédit est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes et permet également à la banque de déterminer de manière adéquate les conditions applicables à chaque financement.

La banque distingue les trois phases suivantes dans la gestion d'un crédit :

- _ L'analyse et l'octroi d'un crédit
- _ La surveillance continue des crédits
- _ Le traitement des crédits en souffrance et compromis.

ANALYSE ET OCTROI D'UN CRÉDIT

Chaque octroi de crédit, respectivement chaque modification d'un crédit existant, dans le cadre des compétences attribuées et sous la responsabilité de la division Marché, fait l'objet d'un protocole de crédit. Le contrôle final de la qualité des données de crédit, la libération et le décaissement des crédits incombent à la division Support marché.

Le montant des prêts octroyés est fonction notamment de la capacité du preneur

de crédit à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la banque.

Le service de la dette, correspondant à l'ensemble des charges liées au financement accordé additionné des charges liées aux autres engagements de l'emprunteur ou du groupe auprès de la banque et/ou d'établissements tiers, doit pouvoir être assumé tout au long de la durée de vie du crédit. Autrement dit, la tenue des charges ne doit pas dépasser un certain seuil en relation avec la capacité de revenus du preneur de crédit. La banque a ainsi fixé des règles et des limites y relatives au sein de sa directive dédiée.

L'estimation des immeubles est également régie par la directive « Gestion des crédits ». Outre les règles et critères définis au sein de la directive, la banque utilise deux systèmes d'évaluation tiers : un pour l'évaluation des objets immobiliers de rendement à l'aide d'un modèle de capitalisation et un pour l'évaluation hédoniste du logement en propriété. Ces deux systèmes sont fournis par la société Wüest Partner SA. L'estimation fait l'objet d'une révision régulière en ligne avec les principes de surveillance interne périodique des crédits.

La valeur retenue est déterminée en fonction du type d'objet financé, soit :

- _ Maison individuelle, familiale et appartement en PPE à l'usage du propriétaire : méthode de la valeur réelle et modèle hédoniste.
- _ Immeuble locatif, commercial, administratif, industriel ou artisanal : méthode de la valeur de rendement.
- _ Exploitation agricole soumise à la LDFR : méthode de la valeur de rendement basée sur la charge maximale au sens de la LDFR.
- _ Terrain à bâtir : méthode de la valeur réelle.

Pour les immeubles de rendement, le taux de capitalisation tient notamment compte des risques liés à l'évolution des taux d'intérêt ainsi que des caractéristiques et des risques inhérents à l'immeuble.

La banque applique des taux d'avance différenciés applicables à chaque typologie d'objet immobilier financé.

Ce principe, à savoir la définition d'un taux d'avance maximal, vaut également pour les autres types de sûretés acceptées par la banque et pouvant être remises en couverture de financements.

Les opérations interbancaires, y compris celles sur dérivés, sont quant à elles effectuées avec des banques de première qualité dans le cadre de limites préalablement définies et validées annuellement par le conseil d'administration.

SURVEILLANCE

Le portefeuille de crédits de la banque est soumis à une surveillance permanente. Un suivi mensuel du respect des limites de crédit est notamment en vigueur.

À intervalles réguliers et hors évènement particulier, chaque financement est soumis à un réexamen interne périodique en fonction de sa typologie, du taux d'avance, de la qualité des sûretés ainsi que du rating de la contrepartie. Ce réexamen permet à la banque une actualisation suivie des ratings ainsi qu'une communication régulière avec ses contreparties assurant ainsi une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits.

La qualité de l'ensemble du portefeuille est suivie trimestriellement à l'aide d'analyses de migration des ratings attribués. De plus, le portefeuille hypothécaire est soumis à des tests de stress permettant de mesurer l'impact d'une crise immobilière induite par l'évolution de différents facteurs économiques.

Le portefeuille de crédits est entre autres analysé sous l'angle de sa répartition géographique et de sa concentration par branche économique. À cet effet, des contrôles sont effectués périodiquement.

Les gros risques, soit les positions importantes envers un débiteur ou un groupe économique, sont rapportés et présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration.

CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET COMPROMISES

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, font l'objet d'une procédure spécifique et individuelle. Dès les premiers signes de dégradation, les créances compromises sont analysées et évaluées à leur valeur de liquidation. Le cas échéant un correctif de valeur individuel est constitué, correctif de valeur qui tient compte de l'ensemble de la relation d'affaires du client. Dans tous les cas les intérêts impayés depuis plus de 3 mois sont intégralement provisionnés.

Sur base semestrielle, une revue exhaustive des positions à risques est effectuée et les adaptations nécessaires des correctifs de valeur individuels sont apportées.

MESURE SPÉCIFIQUE POUR CRÉANCES NON COMPROMISES

Le risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, respectivement sur les créances non couvertes par des correctifs de valeur individuels, fait l'objet d'un correctif de valeur pour les risques latents. Il correspond à un taux de perte fixé pour chacune des neuf premières classes de rating. Chaque taux est appliqué au volume de créances correspondantes, hors crédits aux collectivités de droit public et aux banques. Les taux sont fixés pour un horizon temps de 3 à 5 ans. Ils sont toutefois revus annuellement en fonction d'une part de l'évolution de la qualité du portefeuille de crédits, à savoir une amélioration ou une dégradation du taux de migration par classe de rating. Ainsi, lorsque le taux de migration d'une classe de rating varie au-delà du seuil fixé, le taux de perte est adapté dans la même mesure. D'autre part, il est aussi tenu compte du nouveau volume de crédits accordés, ainsi que de l'évolution de la situation économique et immobilière.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par la banque. Le risque de liquidités est également rattaché à cette catégorie de risques.

RISQUE DE TAUX

Le risque de taux résulte des déséquilibres entre la taille et les termes (échéances de fixation des taux) des positions de l'actif et du passif du bilan de la banque. Pour les positions variables (prêt hypothécaire à taux variable, épargne et compte à vue), des modèles sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications des taux des clients en fonction de l'évolution des taux du marché. Les mouvements de la courbe des taux du marché, ainsi que les changements du comportement des clients qui en découlent, sont à l'origine du risque de taux d'intérêt. Ces variations affectent directement les produits d'intérêts ainsi que la valeur actualisée des fonds propres de la banque.

La banque, par son Comité ALM « Asset and Liability Management », surveille différents indicateurs par rapport au risque de taux au bilan :

Indicateurs statiques. La banque calcule mensuellement la duration des fonds propres ainsi que la sensibilité de la valeur des fonds propres à un choc de taux.

Indicateurs dynamiques. La banque établit trimestriellement des scénarios de taux et de marche des affaires combinés à une stratégie de refinancement/couverture. Ces simulations dynamiques tiennent compte du comportement de la clientèle en fonction des scénarios de taux et permettent de simuler la marge d'intérêt, la duration des fonds propres ainsi que la valeur économique des fonds propres sur différentes périodes.

Afin de mesurer, évaluer, limiter et gérer ce risque, une politique de gestion et de suivi a été mise en place par le Comité ALM. Les limites stratégiques sont approuvées annuellement par le conseil d'administration.

La banque utilise des instruments financiers dérivés (IRS) dans le cadre de ses activités de gestion du bilan (Asset and Liability Management), principalement pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture « micro hedges » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ». Des tests d'efficacité de couverture sont réalisés. Aucune absence d'efficacité n'est observée au 31 décembre 2020. La gestion opérationnelle du risque de taux est assurée par le team Risk Management, Controlling et Comptabilité.

RISQUES DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités correspond à l'éventualité pour la banque de ne pas disposer de moyens suffisants pour pouvoir faire face à ses engagements en tout temps et de manière continue.

La banque surveille son exposition au risque de liquidités en produisant des échéanciers des encours au bilan et en calculant des ratios de structure du bilan. Elle élabore également des scénarios de stress et effectue à cet effet des simulations dynamiques de la structure future du bilan. La banque anticipe ainsi, à l'aide d'indicateurs avancés, la survenance et les incidences de crises potentielles et elle a établi un plan de mesures à cet effet. Ces simulations permettent notamment à la banque de définir son programme de refinancement sur le marché des capitaux. Elle respecte ainsi les exigences quantitatives et qualitatives de la circulaire FINMA 2015/2.

La gestion opérationnelle des risques de liquidités est assurée par le team RMCO.

AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

Les autres risques de marché, dont le risque de change et le risque de cours des valeurs, font l'objet d'un suivi permanent dans le cadre des limites fixées. La majorité des opérations traitées par la banque résulte des transactions de la clientèle. En principe ces opérations sont reportées sur le marché afin de couvrir les risques de pertes. Le risque résiduel de change sur les positions en devises est ainsi limité.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels sont définis comme des risques que la banque ne contracte pas activement. Ils résultent d'un traitement erroné d'opérations, du non-respect de standards ou de règles, ou encore d'instructions lacunaires.

Les risques opérationnels englobent le risque de non-conformité dans le sens d'un manquement aux normes, aux règles, ainsi qu'aux prescriptions légales et réglementaires. Cette définition inclut également les risques juridiques, de compliance et de réputation. Enfin, d'autres risques opérationnels sont issus de facteurs exogènes non influençables par la banque.

L'identification et la gestion de ces risques sont importantes pour éviter des pertes conséquentes, ainsi que pour maintenir la réputation de la banque. Les risques opérationnels sont limités par une organisation adéquate, ainsi que par la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) adapté et efficace qui respecte, dans la mesure du possible, le principe de la séparation des fonctions. Ainsi la banque s'assure être en permanence en conformité avec les exigences réglementaires et les devoirs de diligences incombant aux intermédiaires financiers. Ceci se concrétise notamment par le suivi permanent des évolutions prudentielles et légales de l'autorité de surveillance et du législateur. Les règlements, les directives et les instructions internes de la banque règlent l'organisation interne,

les responsabilités, les compétences et les mesures de contrôle des différentes procédures. Ils sont régulièrement mis à jour pour répondre aux exigences.

Le SCI de la BCF est soutenu par une solution informatique intégrée permettant d'inventorier et d'évaluer les risques, ainsi que de suivre la qualité des contrôles effectués. Un reporting trimestriel quantitatif et qualitatif est établi et remis aux organes de la banque.

Les incidents avérés et les pertes y relatives sont annoncés et inventoriés dans le but d'améliorer le dispositif de contrôle de ces risques.

De plus, un plan de continuité des activités (Business Continuity Management / BCM) a été mis en place afin de pouvoir assurer le fonctionnement des opérations essentielles de la banque lors de la survenance d'un événement important de risque opérationnel interne ou externe.

PROTECTION DES DONNÉES

Le traitement des données de la clientèle et la sécurité y relative sont appréhendés dans le respect strict de la législation en matière de protection des données et de la circulaire FINMA 2008/3 « Risques opérationnels-banques ». Une gouvernance, ainsi que des mesures techniques, organisationnelles et infrastructurelles ont été mises en place dans le but d'assurer une sécurité optimale des CID (Client Identifying Data), ces mesures étant actives 24h/24 et 7j/7. De plus, les collaborateurs traitant des CID sont régulièrement sensibilisés à l'importance du respect des normes et mesures, par le biais de campagnes de sensibilisation et de formation, lesquelles sont également adressées aux clients intéressés. S'agissant plus particulièrement de la cybersécurité, l'efficacité du dispositif est régulièrement réévalué et sa résistance aux cyberattaques testée. Par ailleurs, la banque s'appuie sur des sources d'information spécialisées dont MELANI et Switch-CERT. Elle surveille en particulier, en collaboration avec ses prestataires, les catégories de cyberattaques suivantes : attaque par maliciels, cyber-espionnage, cybercriminalité sophistiquée, attaque par déni de service (DoS ou DDoS), ingénierie sociale ou accès non autorisé. Pour chaque catégorie de menaces, des mesures ont été définies pour identifier les menaces spécifiques à la banque, protéger les actifs critiques, détecter les attaques cyber et y répondre. Une gouvernance en cas de crises, ainsi que des exercices y relatifs, complètent les mesures de protection mises en place de manière à pouvoir assurer raisonnablement le maintien des activités de la banque en cas d'attaque.

MÉTHODES DE QUANTIFICATION

Dans le cadre du calcul des fonds propres nécessaires, les méthodes de quantification suivantes sont utilisées :

Risques de crédit : SA-BIZ

Risques de marché : approche de minimis

Risques opérationnels : approche de l'indicateur de base (BIA)

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	57'275	48'408
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	35'000	700'000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension		699'590
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction		699'590
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	57'649	48'496
- dont titres remis à un tiers en garantie	35'004	
- dont titres aliénés		

*Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	NATURE DES COUVERTURES			
	COUVERTURES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES COUVERTURES	SANS COUVERTURE	TOTAL
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	477'173	1'185'151	1'593'475	3'255'800
Créances hypothécaires	17'140'847		6'905	17'147'752
- immeubles d'habitations	13'618'060			13'618'060
- immeubles de bureaux et commerciaux	1'098'524			1'098'524
- immeubles artisanaux et industriels	1'099'750			1'099'750
- autres	1'324'513			1'324'513
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	17'618'020	1'185'151	1'600'381	20'403'552
Année précédente	17'047'106	923'500	1'551'714	19'522'320
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	17'518'739	1'129'517	1'584'723	20'232'979
Année précédente	16'953'774	874'907	1'535'487	19'364'168
Hors bilan				
Engagements conditionnels	16'871	10'509	160'168	187'548
Engagements irrévocables			341'847	341'847
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			35'460	35'460
Crédits par engagements				
Total du hors bilan				
Année de référence	16'871	10'509	537'475	564'855
Année précédente	18'642	14'905	439'522	473'069

CRÉANCES COMPROMISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS*	MONTANT NET	CORRECTIONS DE VALEUR INDIVIDUELLES
Année de référence	376'166	301'783	74'383	78'602
Année précédente	371'288	308'389	62'899	68'105

*Dette / valeur de réalisation par client : le montant le moins élevé des deux est pris en compte.

La BCF détermine les correctifs de valeur individuels sur la base des limites de crédit accordées, sur l'ensemble des positions des clients concernés et des intérêts compromis. Dès lors, les correctifs de valeur individuels excèdent le montant net des prêts compromis.

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Actifs		
Opérations de négoce	2'020	7'541
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire		
- dont cotés		
Titres de participation	240	729
Métaux précieux et matières premières	847	800
Autres actifs du négoce	933	6'011
Total des actifs	2'020	7'541
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		
- dont titres admis en pension selon prescriptions en matière de liquidités		

Aucune opération passive au 31 décembre 2020.



Thomas Häuselmann - Constructeur de bateaux

Thomas Häuselmann est presque né sur un bateau sur le lac de Thoune et il y a découvert la fascination et la passion pour les bateaux. Il était donc évident qu'il choisisse la formation de constructeur de bateaux. En 2010, il s'est installé à son compte et exploite depuis un petit chantier naval à Morat où il hiverne, entretient, polit et répare régulièrement une soixantaine de navires. De temps en temps, il effectue aussi des travaux d'aménagement de bateaux classiques, comme la restauration de bateaux en bois, pour laquelle il peut travailler du bois tropical comme l'acajou ou le teck.



PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS
Instruments de taux						
- swaps				5'026	143'782	2'616'000
Devises / métaux précieux						
- contrats à terme	588	471	71'564			
Titres de participation / indices						
- options (exchange traded)						
Total avant prise en compte des contrats de netting :						
Année de référence	588	471	71'564	5'026	143'782	2'616'000
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation				5'026	143'782	2'616'000
Année précédente	1'063	915	97'622	6'711	139'641	2'572'000
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation				6'711	139'641	2'572'000
Total après prise en compte des contrats de netting :	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES (CUMULÉES)			VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES (CUMULÉES)		
Année de référence	5'614			144'252		
Année précédente	7'774			140'556		

Répartition selon les contreparties :

	INSTANCES CENTRALES DE CLEARING	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES	AUTRES CLIENTS
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		5'178	435

RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Titres de créance	1'171'274	1'093'239	1'226'848	1'145'836
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	1'171'274	1'093'239	1'226'848	1'145'836
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)				
Titres de participation	131'429	53'032	151'203	69'815
dont participations qualifiées (au minimum 10% du capital ou des voix)				
Métaux précieux	780	780	8'868	8'647
Immeubles	18'859	17'859	18'859	17'859
Total	1'322'342	1'164'911	1'405'778	1'242'157
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	1'007'735	987'480		

RÉPARTITION DES CONTREPARTIES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	MEILLEURE QUALITÉ	HAUTE QUALITÉ	QUALITÉ MOYENNE	SPÉCULATIF	EN DÉFAUT	SANS NOTATION
Titres de créance:						
Valeur comptable	989'381	36'761	57'014			88'118

PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR D'ACQUSITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS ET ADAPTATIONS DE VALEUR (MISE EN EQUIVALENCE)	VALEUR COMPTABLE À LA DATE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE							VALEUR DE MARCHÉ
				CHANGE- MENTS D'AFFECTA- TION	INVESTISSE- MENTS	DÉSINVESTIS- SEMENTS	AMORTISSE- MENTS	ADAPTATIONS DE VALEUR EN CAS DE MISE EN ÉQUIVA- LENCE / REPRISES D'AMORTISSE- MENTS	VALEUR COM- PTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE		
Autres participations :											
- avec valeur boursière	2'490	-90	2'400					90	2'490	3'048	
- sans valeur boursière	41'534	-17'486	24'048		20'500		-375	188	44'361		
Total des participations	44'024	-17'576	26'448		20'500		-375	278	46'851	3'048	

INDICATIONS DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL (EN 1'000)	PART AU CAPITAL (EN %)	PART AUX VOIX (EN %)	DÉTENTION DIRECTE (EN %)	DÉTENTION INDIRECTE (EN %)
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	1'000	28,0	28,0	28,0	0
Capital Risque Fribourg SA, Fribourg	Société d'investissement	12'000	31,6	31,6	31,6	0
Theseus BAZG SA, Fribourg	Promotion immobilière	100	41,6	41,6	41,6	0
Evooq SA, Fribourg	Logiciels informatiques	198	49,5	49,5	49,5	0
BCF SICAV, Fribourg	Fonds immobiliers	500	100,0	100,0	100,0	0

La BCF n'établit pas de comptes consolidés, les exigences en la matière n'étant pas remplies.

La valeur théorique des participations dans lesquelles la banque pourrait néanmoins exercer une influence importante, selon la méthode de mise en équivalence, sur la base de l'exercice précédent, s'élève à 38,321 millions de francs (16,607 millions de francs l'année précédente). La différence de valeur de 21,714 millions de francs impacterait ainsi positivement le résultat de la banque.

Les participations ayant caractère de soutien à l'économie ou de sponsoring, indépendamment du taux de détention, dont la valeur de liquidation est non matérielle, sont valorisées à 1 franc au bilan.

PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTIS- SEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE À LA DATE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE					
				CHANGE- MENTS D'AFFECTA- TION	INVESTISSE- MENTS	DÉSINVESTIS- SEMENTS	AMORTISSEMENTS	REPRISES	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
Immeubles à l'usage de la banque	166'738	-109'413	57'325	-1'000	2'515		-4'017		54'823
Autres immeubles	11'660	-9'709	1'951	1'000	5		-72		2'884
Software acquis séparément ou développés à l'interne	28'701	-22'353	6'348		8'270		-7'473		7'145
Autres immobilisations corporelles	6'020	-2'571	3'450		5'275		-4'666		4'058
Total des immobilisations corporelles	213'120	-144'046	69'074	0	16'065		-16'229		68'910

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Comptes de compensation	138'638	132'779		
Comptes d'ordre	4'400	3'949	4'457	4'681
Coupons, obligations échus non encaissés			102	232
Impôts indirects	2'319	2'445	1'929	1'932
Total	145'358	139'173	6'487	6'845



Équipe forestière de la commune de Châtel-St-Denis

Par manque d'entretien parfois depuis plus d'un demi-siècle, les forêts privées situées en rive gauche de la Veveyse de Châtel-St-Denis bénéficient ponctuellement d'interventions sylvicoles en forêt protectrice. Il s'agit de rajeunir naturellement ce massif forestier dépourvu de lumière et de chaleur au sol. Les travaux de bûcheronnage sont réalisés par l'équipe forestière de la commune de Châtel-St-Denis en collaboration avec une entreprise privée pour le débardage au câble-grue. En raison des conditions hostiles de terrain (forte pente, banc de rocher, falaise), ces professionnels chevronnés évoluent sur le terrain en chaussant des crampons et par un assurage par cordage contre les chutes. Les bois récoltés sont valorisés en assortiment bois de feu et en bois-énergie pour la centrale de chauffage à distance du Lussy. Une énergie renouvelable de proximité valorisée localement pour le bien de la population et d'une forêt qui assurera la pérennité de son rôle protecteur contre les glissements de terrain et les laves torrentielles.



INDICATIONS DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS*

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEURS COMPTABLES	ENGAGEMENTS EFFECTIFS
Actifs nantis / cédés		
Titres déposés en garantie	182'682	105'723
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale / Banque des lettres de gage	5'431'724	3'740'000

* Sans les opérations de financement de titres (voir répartition séparée des opérations y relatives en page 69).

INDICATIONS DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE AINSI QUE DU NOMBRE ET DU TYPE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA BANQUE DÉTENUS PAR CES INSTITUTIONS (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Comptes courants	27'671	32'116
Obligations de caisse BCF	3'000	3'000
Total des engagements	30'671	35'116

INDICATIONS RELATIVES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance	EXCÉDENT / INSUFFISANCE DE COUVER- TURE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	PART ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE / DU GROUPE FINANCIER		MODIFICATION DE LA PART ÉCONOMIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (AVANTAGE / ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE)	COTISATIONS PAYÉES POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES CHARGES DE PERSONNEL	
		ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE			ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance					6'772	6'772	6'658

L'appréciation repose sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2019 par la Caisse de prévoyance.

Au 31.12.2019, le taux de couverture de la Caisse de prévoyance est supérieur à 100%.

D'autres renseignements sont indiqués en page 64 dans la rubrique « Engagements de prévoyance ».

EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ANNÉE D'ÉMISSION	TAUX D'INTÉRÊT EN %	REMBOURSEMENT	VALEUR NOMINALE
2014	1,125	05.02.2021	200'000
2011	2,250	14.06.2021	100'000
2012	1,125	01.02.2022	200'000
2013	1,125	28.03.2023	200'000
2014	1,250	03.06.2024	150'000
2015	0,550	03.02.2025	350'000
2018	0,200	20.02.2026	200'000
2017	0,300	17.02.2027	200'000
2015	0,600	09.04.2027	150'000
2012	1,450	07.06.2027	175'000
2019	0,500	23.02.2028	260'000
2019	0,250	24.05.2029	200'000
2020	0,000	26.02.2030	200'000
2020	0,140	12.06.2030	165'000
2019	0,100	01.11.2044	255'000
Total année de référence			3'005'000
Total année précédente			2'525'000

Aucun emprunt obligataire BCF n'est subordonné ni dénonçable par anticipation.

PRÊTS DES CENTRALES DE LETTRES DE GAGE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

Total année de référence	3'740'000
Total année précédente	3'123'000

PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX, AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ÉTAT À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	UTILISATIONS CONFORMES AU BUT	RECLASSIFI- CATIONS	DIFFÉRENCES DE CHANGE	INTÉRÊTS EN SOUF- FRANCE, RECOUVRE- MENTS	NOUVELLES CONSTITU- TIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLU- TIONS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
Provision pour risque de défaillance	4'902					1'592	-1'391	5'103
Provisions pour autres risques d'exploitation	100							100
Autres provisions	4'692	-54						4'638
Total des provisions	9'694	-54				1'592	-1'391	9'841
Réserves pour risques bancaires généraux	600'000					21'000		621'000
Corrections de valeur pour risque de défaillance et risque pays	158'153	-661				13'082		170'573
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	68'105	-661				11'158		78'602
- dont corrections de valeur pour les risques latents et les risques pays	90'047					1'924		91'971

PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Capital de dotation	70'000	70'000

Le capital de dotation est entièrement mis à disposition par le canton de Fribourg, en vertu de la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg.

INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Participants qualifiés *		15'000	499'452	632'279
Sociétés liées *	97'373	78'566	107'275	80'140
Affaires d'organes **	21'737	17'619	10'437	7'532
Autres parties liées *			30'671	35'116

* Les transactions sont conclues aux conditions valables pour la clientèle.

** Les transactions effectuées d'une part avec les membres du conseil d'administration et d'autre part avec les membres de la direction générale, sont conclues aux conditions valables pour la clientèle, respectivement à celles en vigueur pour l'ensemble du personnel de la banque.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

		ÉCHU							TOTAL
		À VUE	DÉNONÇABLE	D'ICI 3 MOIS	ENTRE 3 ET 12 MOIS	ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	IMMOBILISÉ	
Actifs / Instruments financiers									
Liquidités		3'978'999							3'978'999
Créances sur les banques		193'320		520'346	107'468				821'133
Créances résultant d'opérations de financement de titres				57'275					57'275
Créances sur la clientèle		861	673'820	291'362	328'437	716'307	1'176'660		3'187'449
Créances hypothécaires		4'379	791'262	1'025'157	1'704'524	7'467'830	6'052'379		17'045'531
Opérations de négoce		2'020							2'020
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		5'614							5'614
Immobilisations financières		194'959			61'528	517'111	529'884	18'859	1'322'342
Total	Année de référence	4'380'151	1'465'083	1'894'140	2'201'957	8'701'248	7'758'924	18'859	26'420'362
	Année précédente	3'471'578	1'767'826	1'710'266	2'135'317	7'956'830	7'309'416	17'859	24'369'092
Fonds étrangers / Instruments financiers									
Engagements envers les banques		58'357	300'000			455'000	706'000		1'519'357
Engagements résultant d'opérations de financement de titres				35'000					35'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		5'180'401	7'724'778	194'000	349'400	1'440'600	762'000		15'651'179
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		144'252							144'252
Obligations de caisse				6'951	26'174	154'977	107'868		295'970
Emprunts et prêts des lettres de gage				304'000	299'000	2'172'000	3'970'000		6'745'000
Total	Année de référence	5'383'010	8'024'778	539'951	674'574	4'222'577	5'545'868		24'390'758
	Année précédente	4'391'510	7'026'564	988'344	863'986	4'057'435	5'116'585		22'444'425

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Engagements de couverture de crédit	639	643
Garanties de soumissions	186'909	186'257
Total des engagements conditionnels	187'548	186'901

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	31'360	50'579

RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Opérations sur titres / résultat réalisé et non réalisé	-402	-15
Devises et change	8'468	9'810
Métaux précieux	289	242
Répartition du résultat des opérations de négoce	8'356	10'037

INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

INTÉRÊTS NÉGATIFS	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Intérêts négatifs sur opérations actives (réduction des produits d'intérêts)	-2'187	-3'071
Intérêts négatifs sur opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	7'488	3'424

RÉPARTITION DES CHARGES DU PERSONNEL

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Appointements	47'473	46'409
Prestations sociales	11'574	11'192
Autres charges du personnel	2'055	2'396
Total des charges du personnel	61'102	59'997

RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Coûts des locaux	5'012	4'687
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	20'349	19'780
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations	187	252
Honoraires des sociétés d'audit	398	558
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	397	500
- dont pour d'autres prestations de services	1	58
Autres charges d'exploitation	14'623	15'095
Total autres charges d'exploitation	40'569	40'372

COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, AINSI QUE DES PRODUITS EXTRAORDINAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Produits de la vente de participations	-	71
Réévaluation des participations à la valeur d'acquisition	278	-
Produits extraordinaires	278	71

PRÉSENTATION DES IMPÔTS ET DES VERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS FRIBOURGEOISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

VERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS FRIBOURGEOISES	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Impôts au canton, aux communes et paroisses	7'943	21'067
Indemnité pour la garantie de l'État	43'000	38'000
Rémunération du capital de dotation	11'000	11'000
Versement extraordinaire à l'État	8'000	-
Total des versements	69'943	70'067
Taux moyen pondéré*	43,17%	42,31%
DÉTAIL DU PAIEMENT DES IMPÔTS		
Impôts au canton	4'353	11'033
Impôts aux communes	3'266	8'998
Impôts aux paroisses	324	1'036
Total des impôts payés	7'943	21'067
Taux moyen pondéré*	4,90%	12,72%

* Taux calculés sur la base du résultat opérationnel





Scierie Codoirey

Il y a près de 100 ans, Jules Codoirey achetait la scierie et le domaine agricole situés Chemin Sous-Gare à Romont et s'y installait avec sa famille. D'agrandissement en extension, d'assainissement en transmission, la scierie n'a cessé depuis de se développer. Tous les travaux de transformation d'un fût brut, le sciage, le délignage, le rabotage et même le séchage grâce à une grande place de stockage, sont effectués sur place pour fournir des pièces prêtes à l'utilisation sur les chantiers. En privilégiant le sapin, l'épicéa, le pin douglas, le chêne, le pin et diverses essences locales comme le tilleul, le hêtre et le frêne, la scierie Codoirey s'inscrit naturellement dans un circuit court d'utilisation de cette belle matière première qu'est le bois.



Ernst & Young SA
Place de Pont-Rouge, 1
Case postale 1575
1211 Genève 26

Téléphone: +41 58 286 56 56
Téléfax: +41 58 286 56 57
www.ey.com/ch

Au Grand Conseil du canton de Fribourg
sur la Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg

Genève, le 23 mars 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 54 à 87) de la Banque Cantonale de Fribourg, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe aux états financiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31.12.2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.



Evaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

Risque

Les opérations de crédits constituent la principale activité de la Banque : les avances à la clientèle se montent à CHF 20.2 mias au 31 décembre 2020, en augmentation de CHF 867 mios ou 4.5% par rapport au 31 décembre 2019, ce qui représente 76% du total du bilan de la Banque.

Leur évaluation repose sur un système de contrôle interne mis en place par la Banque pour la limitation et la gestion des risques de crédits. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie qui permet une évaluation du risque de solvabilité sur une échelle de 1 à 12 (1 représentant la meilleure catégorie de solvabilité et 12 la moins bonne).

Par la suite, chaque créance est soumise à un réexamen interne périodique selon une fréquence définie dans le manuel des crédits. C'est sur la base de ces ratings que sont identifiées les créances en souffrance et compromises qui font l'objet d'une procédure spécifique.

L'identification des risques et l'évaluation des correctifs de valeurs correspondants reposent ainsi sur des ratings et des analyses qui impliquent une part de jugement significative de la part de la Direction générale. Compte tenu du volume de crédits octroyés, l'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires sont considérées comme un élément clé de l'audit.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances en souffrance et compromises sont indiquées en page 67 et suivantes de l'annexe aux comptes annuels.

Les montants des correctifs de valeur sont présentés en page 82 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier et à tester les contrôles clés relatifs à l'octroi (respect des directives internes ainsi que des compétences de validation), la comptabilisation, la libération, et le suivi des crédits ainsi que la méthodologie d'identification du risque de défaut et d'évaluation des correctifs de valeurs.

Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :

- vérifier, sur la base d'un échantillon de créances en souffrance, leur traitement correct et comptabilisation dans les comptes, ainsi que leur validation par les instances compétentes ;
- vérifier les traitements corrects et comptabilisation des intérêts sur créances compromises ;
- vérifier, sur la base d'un échantillon de créances compromises, leur traitement correct et comptabilisation dans les comptes, ainsi que leur validation par les instances compétentes.

Enfin, nous avons vérifié le respect des normes comptables applicables aux banques en matière d'évaluation et de présentation des avances sur la clientèle et des créances hypothécaires dans les états financiers.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve en ce qui concerne l'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Evaluation du risque latent de défaillance

Risque

L'évaluation du risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, respectivement sur les créances non couvertes par des correctifs de valeurs individuels et à l'exclusion des collectivités de droit public et des banques, est également considérée comme un élément clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans la définition de la méthode à appliquer.

Le calcul correspond à un provisionnement sur un taux de perte fixé pour chacune des neuf premières classes de rating, sur lequel un taux de perte individuel est fixé. Les taux actuels sont justifiés par la Banque par la prise en compte de l'évolution de son portefeuille de crédits, du volume des nouveaux crédits accordés, de l'évolution du marché immobilier et son analyse du risque.

Les montants de ces correctifs de valeurs font l'objet d'une procédure interne présentée en page 67 et les montants sont présentés à la page 82 de l'annexe aux comptes annuels.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Didier Müller
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Nos procédures d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- vérification de la détermination du montant des correctifs de valeurs pour risque latent ;
- revue des taux de perte appliqués aux classes de rating et des hypothèses sous-jacentes.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve en ce qui concerne l'évaluation du risque latent de défaillance.



Xavier Ménaige
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

FONDS PROPRES ET LIQUIDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	31.12.2020	30.06.2020	31.12.2019
Fonds propres pris en compte (CHF)			
1 Fonds propres de base durs (CET1)	2'150'415	2'058'071	2'058'071
2 Fonds propres de base (T1)	2'150'415	2'058'071	2'058'071
3 Fonds propres totaux	2'150'415	2'058'071	2'058'071
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)			
4 RWA	12'065'818	11'867'871	11'406'666
4a Exigences minimales de fonds propres (CHF)	965'265	949'430	912'533
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)			
5 Ratio CET1 (%)	17,82%	17,34%	18,04%
6 Ratio de fonds propres de base (%)	17,82%	17,34%	18,04%
7 Ratio de fonds propres globaux (%)	17,82%	17,34%	18,04%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)			
8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5 % dès 2019) (%)	2,50%	2,50%	2,50%
9 Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0,00%	0,00%	0,00%
10 Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0,00%	0,00%	0,00%
11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50%	2,50%	2,50%
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	9,82%	9,34%	10,04%

CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	31.12.2020	30.06.2020	31.12.2019
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)			
12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	4,00%	4,00%	4,00%
12b Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	0,00%	0,88%	0,91%
12c Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,80%	7,80%	8,71%
12d Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,60%	9,60%	10,51%
12e Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,00%	12,00%	12,91%
Ratio de levier Bâle III			
13 Engagement global (CHF)	23'175'852	23'092'387	24'997'387
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	9,28%	8,91%	8,23%
Ratio de liquidités (LCR)			
15 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	4'425'307	3'963'353	3'469'746
16 Numérateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2'659'820	2'327'048	2'211'503
17 Ratio de liquidités, LCR (en %)	166%	170%	157%

APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE (RWA)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	RWA 31.12.2020	RWA 30.06.2020	FONDS PROPRES MINIMAUX 31.12.2020
1 Risque de crédit (sans les CCR – risque de crédit de contrepartie)	11'400'526	11'200'046	912'042
2 Dont déterminé par l'approche standard (AS)	11'400'526	11'200'046	912'042
6 Risque de crédit de contrepartie CCR	17'373	20'541	1'390
7b Dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	5'918	6'310	473
9 Dont déterminé par une autre approche (CCR)	11'455	14'231	916
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	11'607	12'083	929
13 Investissements dans des placements gérés collectivement – approche mandate-based	89'577	89'301	7'166
14 Investissements dans des placements gérés collectivement – approche fallback	2'996	3'698	240
14a Investissements dans des placements gérés collectivement – approche simplifiée	0	3'793	0
20 Risque de marché	7'950	8'637	636
21 Dont déterminé selon l'approche standard	7'950	8'637	636
24 Risque opérationnel	535'788	529'771	42'863
27 Total	12'065'818	11'867'871	965'265

TABLEAU – STATISTIQUES

APERÇU DE QUELQUES POSTES DU BILAN ET DES RÉSULTATS ANNUELS DE 2010 À 2020 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE SOUS FORME D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENTS	AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE	OBLIGATIONS DE CAISSE	CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES	BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE	VERSEMENT À L'ÉTAT DE FRIBOURG	VERSEMENT AUX COMMUNES ET PAROISSES	TOTAL DU BILAN
2010	4'782'642	4'698'365	392'353	2'354'222	8'977'198	102'333	600'000	37'800	9'047	13'079'757
2011	4'992'539	5'142'949	323'825	2'611'584	9'968'452	107'565	675'000	41'000	9'440	14'425'019
2012	5'726'338	5'503'588	286'291	2'901'558	11'070'394	113'346	753'000	45'100	8'890	16'271'192
2013	5'899'583	5'502'905	237'379	3'123'945	12'182'783	118'884	831'000	48'900	8'605	17'664'901
2014	6'017'496	5'584'111	230'746	3'153'753	12'801'440	120'172	911'000	53'000	8'800	18'790'108
2015	6'048'407	6'165'552	248'410	3'068'517	13'433'871	122'690	988'000	55'000	9'000	20'623'237
2016	6'193'006	6'203'723	231'070	3'000'335	14'123'667	123'687	1'066'000	55'800	9'250	21'560'833
2017	6'487'431	6'489'395	213'147	2'912'767	14'666'367	126'365	1'144'000	57'224	9'533	21'996'450
2018	6'868'944	6'944'332	224'576	3'081'746	15'427'864	128'765	1'224'000	58'990	9'964	22'926'714
2019	7'313'619	6'866'847	264'550	3'121'864	16'242'304	131'611	1'305'000	60'033	10'034	24'639'422
2020	8'074'448	7'576'730	295'970	3'187'449	17'045'531	133'344	1'388'000	66'353	3'590	26'714'326



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

Bd de Pérolles 1
Case postale
1701 Fribourg

0848 223 223
www.bcf.ch